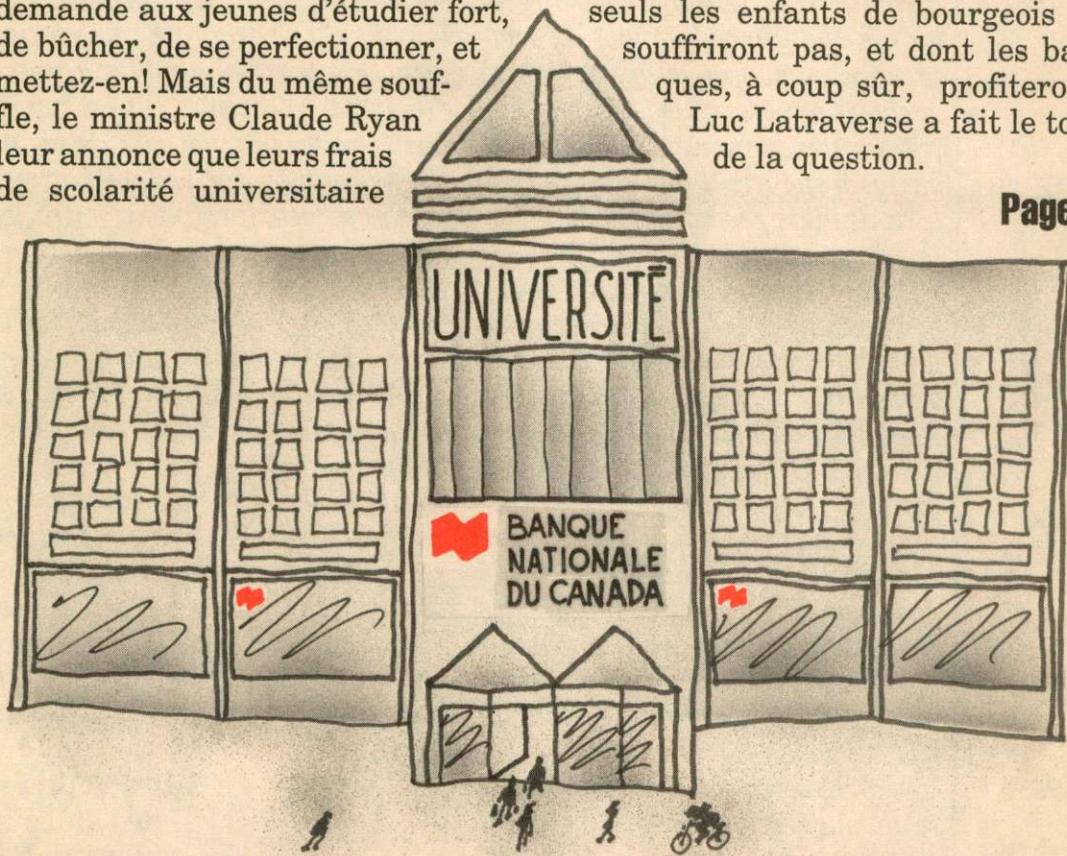


La bonne affaire!

Pour relever les défis de demain - le libre-échange, la fameuse compétitivité qui vient avec, etc - notre société, gouvernements et patronat en tête, demande aux jeunes d'étudier fort, de bûcher, de se perfectionner, et mettez-en! Mais du même soufflé, le ministre Claude Ryan leur annonce que leurs frais de scolarité universitaire

augmenteront de 130% d'ici deux ans! Eux qui tirent déjà le diable par la queue, ils s'apprêtent à livrer une xième bataille contre ces mesures dont seuls les enfants de bourgeois ne souffriront pas, et dont les banques, à coup sûr, profiteront. Luc Latraverse a fait le tour de la question.

Page 3



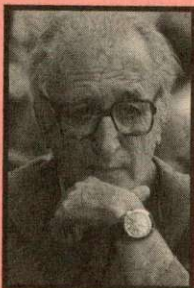
APRÈS LES NOUVEAUX RICHES,
LES NOUVEAUX PAUVRES!



Les années prémonitoires

«Je me souviens des premières années du milieu du siècle comme d'un paysage étrange, bizarrement tranquille, où nous étions comme en attente, en attente de quoi? Nous l'ignorions.» (...)

«Alors voilà. En 1950, je suis arrivé dans ces deux lieux qu'on pourrait qualifier de **libérés**. Nous vivions dans du temps neuf. Ce n'était pas courant au Québec à l'époque. C'était même l'exception.»



Pierre Vadeboncoeur, permanent à la CTCC-CSN de 1950 à 1975, aujourd'hui écrivain émérite, nous fait l'honneur de reprendre ses collaborations à *Nouvelles CSN*. Entre les deux extraits qui précèdent, l'introduction et la conclusion de son article, il raconte à quel point la poignée d'opposants au régime duplessiste, dans les années 50, étaient «éparpillés dans de petits coins.» Mais aussi, comment «les syndicats avaient tout précédé.»

Page 6

Sondage Sorecom

La population réproouve les sanctions de la Loi 160

Page 12

Coordination
Jean-Pierre Paré
(514-598-2159)

Rédaction
Michel Crête
Guy Ferland
Louis-Serge Houle
Luc Latraverse
Lucie Laurin
Jean-Pierre Paré
Jacqueline Rodrigue
Michel Rioux

Collaborations
Jacques Guay
Clément Trudel
Alain Ferland

Photographes
Alain Chagnon
Robert Fréchette
Horacio Paone
Hélène Rochon

**Conception
graphique**
Jean Gladu



**Montage
informatique**
Jean Gladu
Sophie Marcoux
Jean-Pierre Paré

Caricaturiste
Garnotte

Impression
Métropole Litho

Distribution
L'équipe de
distribution CSN

NOUVELLES CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 32,000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec, à raison d'un exemplaire par dix membres, en principe. Les syndicats locaux ont l'autorisation (et notre encouragement) d'en reproduire le contenu. Pour recevoir des copies supplémentaires, s'adresser au Service de distribution.

Avis de changement d'adresse:
CSN adressage
1601 de Lorimier,
Montréal, Qc
H2K 4M5

RÉDACTION
514-598-2159
DISTRIBUTION
514-598-2233

POINT DE VUE

Réactions aux événements de Polytechnique

Que de mal à mon âme

L'autre soir, lorsque les événements cruels de l'école polytechnique de Montréal défilaient à la télévision, je fus envahi par une torpeur énorme. Soudainement, la douleur intérieure fut insoutenable, et les larmes aux yeux, j'essayais de comprendre le sens d'un tel geste. Depuis quelques années, nous assistons à de telles actions insensées. De savantes analyses suggèrent que dans le contexte de notre génération, il est inévitable que de tels actes se produisent: nous subissons la violence laissée par le Vietnam, et les «Rambo» engendrent les tueries collectives. D'autres affirment que la guerre et la répression étalées à tous les jours sont les éléments déclencheurs de cette violence.

La trame des événements de Montréal laisse un goût de doute et de désespoir. De façon instantanée, les gestes de ce tueur démentiel nous ont projetés à l'intérieur du «pattern», vieux comme le monde, de l'infériorité des femmes.

Nous pouvons définir une crise, qu'elle soit économique, politique ou démentielle, comme un déséqui-

bre entre la perception du réel par un individu, un groupe ou une société, et la vérité. Je crois que ce geste a été posé en conformité avec cette perception qu'ont certains éléments de la société qui voient les mouvements féministes et la féminité comme une menace à leurs «équilibres aryens» d'hommes supérieurs. Il est infiniment triste qu'aujourd'hui, on ne puisse comprendre, réclamer, exiger que l'on fasse l'équilibre entre les deux grands partenaires qui construisent notre planète.

Oui, j'ai mal à mon âme à la pensée que les femmes puissent monter au bûcher pour devenir partenaires à part entière et devant toutes les «Maude» et les «Doris» qui subissent la violence, parfois même la servilité, parce qu'elles sont nées femmes.

J'ai terriblement mal à mon âme pour la perte de quatorze jeunes piliers de notre Québec futur. Le Québec a perdu un morceau de son avenir. Le Québec a mal à son âme à en mourir.

Gilles Vallières
mineur de l'amiante
militant CSN

Un Deuil

Je tiens, suite aux événements du 6 décembre à l'école Polytechnique, à offrir mes sympathies aux familles et aux ami-es touché-es. Ces événements sont troublants, bouleversants. Quatorze femmes ont été tuées et plusieurs autres blessées parce qu'on les disait féministes. Il est nécessaire de se questionner sur ce type de violence et sur ses répercussions.

Ce geste n'est pas un geste isolé mais un geste plus violent et plus fracassant que les autres. Des hommes tuent leur femme parce qu'elle exige respect et dignité, d'autres violent des femmes et d'autres vont incestuer leurs filles. D'autres vont tout simplement avoir des propos violents ou sexistes. Nous avons individuellement à dénoncer les propos et les gestes violents envers les femmes, la violence dans les médias et dans la pornographie. C'est alors seulement que l'on pourra se sentir sans aucune responsabilité face à un geste semblable.

Renée Ouimet
présidente du SPAAQ

La bonne affaire!

...pour les banques et les fils de bourgeois

D'une part, la société leur dit: «*Étudiez! Formez-vous davantage! Nous avons besoin de main-d'oeuvre spécialisée!*» Et du même souffle, on leur annonce qu'ils écoperont, d'ici deux ans, d'une augmentation de 130% de leurs frais de scolarité! Sans compter les nombreuses autres difficultés qui leur sont faites pour avoir accès soit à des bourses, soit à des prêts, et qui en amènent même certains à contracter un «mariage de raison». Bref, la vie d'étudiant-e n'est pas plus rose aujourd'hui qu'il y a vingt ou trente ans. Et leur bataille est encore la même: l'accessibilité aux études universitaires.

Par Luc Latraverse

Le Québec est menacé de perdre un des plus importants acquis de la Révolution tranquille: le gel des frais de scolarité au niveau universitaire. En effet, le ministre Claude Ryan a déposé un projet de loi qui aurait pour effet d'augmenter de 130% en deux ans (350\$ en septembre 1990 et le même montant en septembre 1991) les frais de scolarité pour les études universitaires. Ils étaient gelés à 540\$ depuis 1968.

C'est pourquoi vous avez entendu parler d'une grève prochaine des étudiantes et des étudiants, probablement le 21 février, jour d'ouverture de la commission parlementaire sur le projet de loi Ryan. Comme le dit si bien la secrétaire-générale de l'Association nationale des étudiantes et des étudiants du Québec (ANEEQ), Josette Côté: «*Les étudiant-es sont au coeur de la lutte contre le dégel des frais de scolarité, mais ils ne la gagneront pas seuls. C'est un enjeu important pour tout le Québec et la bataille doit être menée sur tous les fronts pour s'opposer à ce qu'on fasse de l'accès à l'université un privilège monnayable.*»

«Car, c'est justement cela qui se produit, renchérit Luc

Garneau, responsable du dossier des jeunes au Conseil central de Montréal. *Il y a une contradiction dans cette approche du gouvernement et du patronat. Alors que les milieux d'affaires veulent une main-d'oeuvre davantage formée et réclament des investissements dans l'éducation (surtout les PME qui sont contre le dégel parce qu'elles voient venir le train de la contribution forcée), ils appuient une mesure qui va affecter considérablement l'accessibilité des jeunes à l'université.*» Au Forum sur l'emploi, le ministre du Travail affirmait qu'il faut élever le niveau d'éducation de la population car le Québec, malgré le gel des frais de scolarité, accuse un retard sur le reste du Canada (pour ne pas faire de comparaison avec le Japon, par exemple), au niveau de la fréquentation universitaire et de la diplomation de la population. Au Québec, seulement 9,5% de la population possède un diplôme universitaire alors qu'il y en a 10,6% au Canada et 12% en Ontario. On ne vous dira pas combien il y en a en Allemagne de l'Ouest ou au Japon, ce serait gênant.

Le financement

Qui doit financer les universités, la recherche, l'ensei-

gnement et le coût des études? Est-ce que les personnes qui profitent financièrement de cette formation supérieure, en obtenant de meilleurs revenus de leur emploi, ne devraient pas en payer une partie? Ce sont les questions que pose le projet de dégel des frais de scolarité, selon Denis Choinière, président de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec.

La FNEEQ et la CSN ont toujours défendu la gratuité scolaire, de la maternelle à l'université. Pour Denis Choinière, c'est au gouvernement de se faire le maître d'oeuvre et de trouver les mesures fiscales qui pourront tenir compte des bénéfices généraux que retire la société québécoise des universités, tout en prenant en considération les groupes et les individus qui en bénéficient plus particulièrement. Or, le gouvernement a coupé jusqu'à 30% dans plusieurs budgets relatifs à l'éducation supérieure.

D'autre part, le dégel des frais de scolarité ne doit surtout pas être la solution pour combler le manque à gagner du réseau universitaire parce que cela signifie l'introduction d'une discrimination d'ordre économique qui s'ajoute aux limitations socio-cultu-



relles de l'accessibilité à l'université. La plupart des études démontrent que les principales conditions qui incitent les gens à entreprendre des études universitaires se rattachent à l'environnement culturel et économique. Les enfants de diplômés ont plus tendance à envisager des études universitaires que les jeunes dont les parents ou le milieu de vie sont peu scolarisés.

Une question de choix

Denis Choinière insiste sur la liberté de choix des jeunes qui serait limitée par des considérations strictement économiques, comme de s'orienter vers les disciplines qui rapporteront le plus ou qui semblent être des secteurs de pointe. Pensons aux techniques informatiques qui étaient la coqueluche du monde de l'éducation, il y a quelques années. On ne jurait que par ça, dans les cegeps. Aujourd'hui, ce sont des disciplines et des programmes qui ont perdu beaucoup d'attraction.

Autre exemple: lorsque les agronomes avaient de la difficulté à se trouver de l'emploi, il y a quelques années, l'agronomie n'aurait jamais progressé et la société n'aurait pas bénéficié des progrès de cette science aujourd'hui très en demande s'il avait fallu que les jeunes axent leur plan de carrière strictement sur des considérations de rentabilité future. Voilà ce que risque de générer une discrimination avant la fin des études. Elle limitera l'accessibilité de certains groupes à l'université et aura des répercussions sur l'éventail des champs de recherche et d'étude que doit couvrir la mission universitaire.

Et les cegeps?

Pour la FNEEQ, le dégel des frais de scolarité risque de ne pas se limiter aux universités et de s'étendre aux cégeps. Des tentatives pour augmenter les frais afférents aux études

(matériel scolaire) ont été faites par le passé au Cegep de l'Outaouais et au Cegep Montmorency. Pour l'ANEEQ aussi, la menace que le dégel prenne plus d'ampleur que prévu existe réellement.

Le financement des études

Sur la place publique, au cours des prochaines semaines, on insinuera que les étudiants devraient assumer une plus grande part du financement de leurs études parce qu'ils en bénéficieront personnellement en obtenant une rémunération plus élevée que la moyenne, quand ils seront sur le marché du travail. *«Certains veulent qu'on fasse davantage notre part, dit Josette Côté. Pourtant, l'augmentation de 130% des frais de scolarité ne rapportera que 104 millions \$ aux universités, qui craignent avec raison de ne pas toucher leur quote-part, puisque le gouvernement pourrait s'en servir pour renflouer le régime des prêts et bourses ou diminuer ses contributions. Une augmentation de 1% des impôts des entreprises, dont plusieurs n'en paient pas du tout, ça rapporterait 700\$ millions.»*

Un relevé de Statistiques Canada note en effet une tendance au désengagement des gouvernements dans le financement des universités, tendance inversement proportionnelle à la hausse des frais de scolarité. Pendant que la part du financement universitaire constituée des frais de scolarité augmentait de 2,2%, entre 1977 et 1987, celle des gouvernements des autres provinces a diminué de 2,8%.

Les coûts

6,300\$ de frais par année et 4,400\$ d'endettement moyen à la fin du premier cycle universitaire (3 ans, en général). Voilà, selon les statistiques, ce qu'il en coûte aux étudiant-es universitaires, au Québec. Pour plusieurs, cependant, la situation est pire, particulièrement pour les personnes qui proviennent de milieux moins nantis. En effet, un grand nombre (les statistiques sont peu loquaces à ce propos) doivent échelonner leurs études sur une plus longue période que le temps minimal pour obtenir leur diplôme, de sorte qu'il faut multiplier par quatre, cinq, six et parfois sept les années où ils empruntent environ 2,000\$. Cela donne de



Josette Côté, secrétaire générale de l'ANEEQ.

10 000\$ à 14 000\$ d'emprunt, sans compter les intérêts.

Les prêts et bourses

Le ministre Ryan a affirmé qu'aucun Québécois ne devra renoncer à des études universitaires pour des raisons d'ordre monétaire. Ce n'est pas l'avis de l'ANEEQ. Le régime de prêts et bourses vient d'être enrichi de 52\$ millions mais cela ne compensera pas la hausse des frais de scolarité. Selon les chiffres du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, 43% des 116,000 étudiants inscrits à temps complet, en 1987, ont reçu une aide financière de ce régime. Josette Côté précise qu'il s'agit des personnes qui étudient à temps complet. Or, compte tenu des exigences financières des études, beaucoup de personnes étudient à temps partiel pour pouvoir travailler en même temps, de sorte qu'en réalité, il y a seule-

ment 23% de la population étudiante qui bénéficie de l'aide financière du régime, dont seulement la moitié ont une bourse.

Les étudiant-es à temps partiel ne sont pas admissibles à l'aide financière. Luc Garneau signale que le gouvernement refuse de l'aide financière aux personnes qui travaillent à temps partiel en les considérant «dépendantes» de leurs parents, si elles ne travaillent pas à temps complet pendant au moins deux ans. Pourtant, la plupart des emplois qui s'offrent aux jeunes étudiant-es sont des emplois à temps partiel ou au salaire minimum. On est loin de l'époque où les voyages formaient la jeunesse!

Mariages de raison

Avec les améliorations proposées au régime des prêts et bourses, la secrétaire-générale de l'ANEEQ estime qu'encore 75% des étudiant-es ne recevront pas d'aide. Ces étudiants devront compenser la hausse des frais de scolarité en étirant davantage leurs études ou en s'endettant davantage. En fin de compte, ce sont les banques qui sont gagnantes, dans toute cette affaire! Même une personne qui toucherait le maximum de prêts et bourses et qui complète un doctorat se sera endettée d'au moins 28,000\$,

si elle termine ses études dans les délais minimum requis. En ajoutant les intérêts, on parle de 40,000\$.

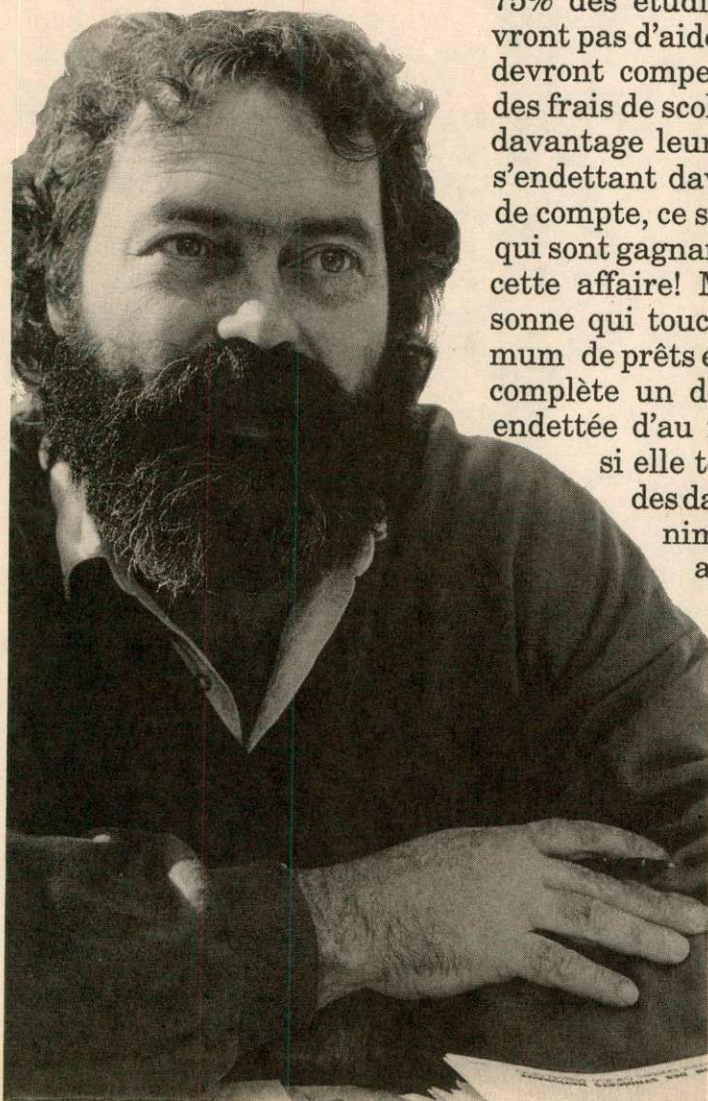
Ce n'est pas n'importe qui, qui va s'endetter autant et à si long terme! Alors, les gens préfèrent étudier à temps partiel.

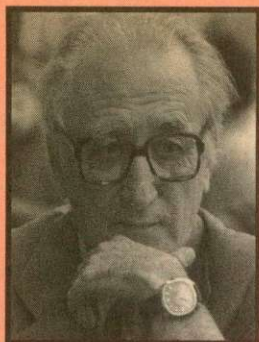
D'ailleurs, les critères

appliqués sont plutôt déconnectés de la réalité. Ainsi, environ 75% des universitaires sont considérés dépendants de leurs parents et l'aide financière accordée est limitée par ce critère. Quand on considère que la moyenne d'âge des universitaires est de 27 ans, c'est un peu aberrant. La moitié de ces «dépendant-es» ne reçoivent aucune aide de leurs parents et ce sont encore une fois les milieux défavorisés qui en souffrent le plus, puisqu'un parent qui gagne plus de 24,000\$ par année doit défrayer le coût des études de ses «grands» enfants. La solution pour contourner cette difficile «dépendance», ce sont les mariages de raison. S'il n'encourage pas la famille, le gouvernement convainc beaucoup de jeunes de se «marier» pour être admissibles au régime de prêts et bourses. Il y a aussi le problème des personnes des régions éloignées qui doivent assumer un fardeau financier plus élevé pour compléter leurs études et qui n'en sont pas compensées.

Plan d'action

Pour gagner la bataille, il faudra obtenir beaucoup d'appuis, souligne Josette Côté. Les gens doivent s'exprimer sur le sujet pour contrer la propagande du gouvernement et du patronat qui présentent le dégel comme une «mesure de justice sociale», une correction qui s'impose, et les étudiants comme des privilégiés. Or, n'est-ce pas le doyen de la réforme de l'éducation et premier titulaire du ministère de l'Éducation, Paul Gérin-Lajoie lui-même, qui déclarait, en faisant le bilan des suites du rapport Parent: «Le domaine où nous avons fait le moins de progrès dans les objectifs que nous énonçait le rapport Parent, c'est celui de l'accessibilité de l'éducation supérieure, particulièrement pour les couches les plus défavorisées (culturellement et économiquement) de la population.»





Les années prémonitoires

par Pierre Vadeboncoeur

Je me souviens des premières années du milieu du siècle comme d'un paysage étrange, bizarrement tranquille, où nous étions comme en attente, en attente de quoi? Nous l'ignorions. C'est curieux, le passé, dans le souvenir. Une atmosphère s'en dégage et flotte. C'est comme au cinéma. Cette atmosphère dit certainement quelque chose.

Le Québec d'alors: Duplessis régnaient, le capitalisme sauvage florissant, les populations, engourdis et mal préparés à se défendre et à défier, à créer du nouveau. Les oppositions avaient peu de force et elles étaient peu nombreuses: le parti libéral de Lapalme, la CTCC (CSN), quelques autres syndicats aussi, quelques intellectuels, et c'est à peu près tout, pas grand monde. On entendait un tas de vieilles rengaines répétées partout et en particulier par Duplessis, un grand maître en sornettes. Le Québec, c'est alors le paradis des compagnies et des mots creux.

Une opposition improvisée

Notre société était bien dominée. Les opposants? Je les revois aujourd'hui ainsi qu'ils étaient sans doute alors: comme éparpillés dans de petits coins. Ça et là, et peu nombreux d'ailleurs. Un nombre bien limité d'individus, dans chacun de ces petits coins. Quelques hommes politiques libéraux, dont Georges-Émile Lapalme et Jean-Marie Nadeau. Quelques militants et dirigeants syndicaux, principalement mais non exclusivement à la CSN: Gérard Picard, Jean Marchand, et d'autres; et dans les unions dites internationales, Madeleine Parent, Roméo Mathieu, etc. Politiciens et syndicalistes étaient appuyés, eux, il est vrai, sur une base assez large. Puis quelques intellectuels, à l'université, plus trois ou quatre individus osant carrément écrire contre

l'ordre établi, par exemple Jean-Charles Harvey, fondateur d'un hebdomadaire laïque et démocrate, et qui a fini, quelle chute! au *Petit Journal*... Et d'autres petits coins: le groupe de Borduas et de Refus global (1948), puis *Cité libre* à partir de 1950, et aussi des catholiques d'esprit ouvert, *La Nouvelle relève*, dans les années 40, laquelle n'était cependant pas une revue sociale.

En somme, en divers lieux, des individus, seulement des individus, indépendants, ou rassemblés dans certaines organisations. Ce n'est pas beaucoup. Cependant, il faut le souligner, en réalité, la critique, la grande critique, convergente, est alors décidément commencée et ceci est capital. Mais on n'est pas encore vraiment conscient de cette espèce de commencement historique.

Madeleine Parent, opposante de la première heure, continue encore aujourd'hui à affirmer ses convictions sur toutes les tribunes, en lien étroit avec les organisations syndicales, les groupes féministes et populaires.




Les syndicats avaient tout précédé

Pourtant, dans les syndicats, on ne le dira jamais assez, l'action contestataire avait commencé bien avant. Les personnes qui, dans les années 40 et 50, ont pris la direction du mouvement et l'ont aidé à porter beaucoup plus loin ses efforts ne l'ont pas créé, ce mouvement. Les ouvriers avaient agi, agissaient. Ce n'était pas seulement l'affaire de quelques esprits libres. Les travailleurs combattaient depuis longtemps. Souvent faiblement, mais parfois d'une manière virulente. On m'a répété que dans l'industrie de la chaussure, entre autres, au cours des années 20, les ouvriers réglaient souvent leurs problèmes sur le trottoir. Et ils les réglaient de cette façon au coup par coup. Puis à Sorel et dans l'industrie textile, il y avait eu les grandes grèves de 1937. Philippe Girard en sait long là-dessus. Les ouvriers ont précédé tout le monde dans la modernité, dans le refus. Dans la remise en question des dominants. Et au-delà des phrases ronflantes, très en honneur dans une société qui se payait de mots. Ils ne faisaient pas comme d'autres, ils allaient au but.

Les ouvriers surtout

Je me suis vite rendu compte de ça en 1950: les ouvriers savaient ce qu'ils voulaient, eux - et pas mal plus que les cols blancs, dois-je d'ailleurs dire. Dans les usines et les mines, donc, plus que dans les services et les bureaux. Moins chez les personnes instruites et davantage chez celles qui ne l'étaient pas autant. Au demeurant, chez les ouvriers mêmes, plus dans l'industrie lourde que dans l'industrie légère. C'était ainsi. Il s'agissait d'un phénomène de force et d'autorité naturelles, je crois bien. De sorte que les assemblées ouvrières, surtout dans la grosse industrie, étaient pas mal moins hésitantes, plus volontaires et moins verbeuses que les autres.

Mon propre état de conscience, en 1950, 1952, importe peu, bien entendu, mais il peut être révélateur du climat qui régnait dans nos groupes. Qu'est-ce qui me faisait marcher? Ce n'était pas, quant à moi, mes lectures politiques. Je n'avais pas de formation idéologique. Je me sentais à gauche par inclination, voilà tout. La réalité et mon tempérament, non pas les livres, m'orientaient à gauche. À la CTCC (CSN), il n'y avait pas alors d'orthodoxie, en pratique, malgré la pensée officielle de la centrale, qui se réclamait de celle de l'Église. Comme à *Cité libre*, nous nous sentions libres à cause d'une certaine indépendance d'esprit par 

«Les ouvriers ont précédé tout le monde dans la modernité, dans le refus. Dans la remise en question des dominants. Les ouvriers savaient ce qu'ils voulaient, eux - et pas mal plus que les cols blancs, dois-je dire. Dans les usines et dans les mines, donc, plus que dans les services et les bureaux.»



rapport à la société québécoise d'alors. De plus, nous nous sentions libres parce que nous ne nous intéressions pas à l'argent. Libres aussi parce que nous n'envisagions pas une «carrière».

Enfin de vraies questions!

À la revue *Cité libre*, nous nous posions vraiment des questions comme celle-ci, peu répandue à cette époque au Québec: «*Qu'est-ce que nous devons, NOUS, vraiment penser?*» Cette revue était en ce temps-là un des rares lieux où cette question élémentaire et capitale sous-tendait réellement les discussions. Mgr l'archevêque de Montréal, nous l'apprîmes un jour, s'en effaroucha. Il est clair qu'elle était tout à fait contraire à l'esprit que la société dominante voulait entretenir.

Or, je découvris, au même moment, en 1950, qu'une question analogue ou identique régnait à la CTCC. Une même liberté animait ses dirigeants. Un même esprit d'indépendance. Mais dans le domaine de l'action. «*Qu'est-ce que nous voulons, NOUS, vraiment faire?*» Nous. Non pas les autres. Non pas les «élites». C'est-à-dire sans égard à ce que la société dominante, Duplessis, les compagnies, certains curés, les intérêts d'argent, la politicaille en général, et tout le bataclan, voulaient, eux, que nous fassions, ou que nous ne fassions pas.

Alors voilà. En 1950, je suis arrivé dans ces deux lieux qu'on pourrait qualifier de libérés. Nous vivions dans du temps neuf. Ce n'était pas courant au Québec à l'époque. C'était même l'exception. □

C'est toute la population de Sorel qui était en grève, en 1937. Tout le monde voulait se syndiquer: ouvriers, marchands, barbiers, commis, cultivateurs, scieurs de bois, tout le monde, à part les gens de la Clique Simard, évidemment.



55e CONGRÈS DE LA CSN

Parmi les nombreux sujets sur lesquels auront à se pencher les quelque 2000 délégué-es réunis au prochain congrès de la CSN, il s'en trouve un qui aura été débattu depuis plusieurs années dans le mouvement: celui des juridictions des fédérations et des territoires des conseils centraux. C'est d'ailleurs le congrès de juin 88 qui a confié à deux comités le mandat de présenter le fruit de leurs réflexions au 55e congrès.

Dans une lettre qu'il faisait parvenir à tous les syndicats affiliés le 8 janvier dernier, le président Gérald Larose les incitait fortement à s'emparer de ces questions au

niveau local. «*J'insiste auprès de vous sur l'importance que les syndicats procèdent à l'examen de ces questions qui, même si elles peuvent apparaître un peu éloignées des préoccupations quotidiennes, demeurent primordiales pour le fonctionnement démocratique de la CSN.*»

Les organismes et les instances appropriés poursuivront le débat au cours des prochains mois. *Nouvelles CSN* publie aujourd'hui des entrevues avec les responsables des comités, Monique Simard et Michel Gauthier. On pourra lire l'opinion des autres membres du Comité exécutif dans une prochaine livraison.

Par Michel Rioux

«On ne peut évacuer la réalité»

-Monique Simard



«*Il faut absolument renforcer les structures des fédérations pour qu'elles puissent s'adapter aux transformations que l'on constate sur le marché du travail*», soutient Monique Simard, responsable, à son poste de vice-présidente de la CSN, de la coordination des négociations, tant dans le secteur public que dans le secteur privé.

De là sa préoccupation, dans les travaux du comité sur les juridictions des fédérations auxquels elle a participé, «*de savoir répondre aux attentes des travailleuses et des travailleurs de demain*».

Ces travailleuses, ces travailleurs, c'est dans les petites entreprises qu'on les retrouvera de plus en plus. Ils y seront en majorité techniciens et professionnels, davantage instruits. «*Mais les emplois risquent de continuer d'être de plus en plus précaires*», constate Monique Simard.

Les structures d'une organisation syndicale doivent répondre à un certain nombre d'exigences. Elles doivent fonctionner de telle sorte que les principes de base de toute organisation démocratique soient rigoureusement respectés. «*À la CSN, nous avons toujours été très exigeants sur le niveau élevé auquel nous plaçons ces critères*», rappelle-t-elle. Elle ajoute aussi que l'efficacité réelle de toute notre action syndicale doit nous guider dans nos choix. «*On ne peut pas évacuer la réalité. De plus, on doit se placer en situation de pouvoir évoluer pour correspondre aux attentes de celles et de ceux qui sont chez nous ou qui voudraient y venir.*»

«Qualité des services, efficacité des interventions»

-Michel Gauthier



Pour le secrétaire général Michel Gauthier, qui travaille depuis quatre ans sur la question des territoires des conseils centraux, tout tourne autour de la qualité des services et de l'efficacité des interventions de ces organismes.

«*L'organisation de la société québécoise au niveau régional a connu des changements majeurs depuis qu'ont été créés les conseils centraux dans la forme que nous connaissons actuellement. C'est pourquoi il est nécessaire de nous ajuster*», est-il à même de constater.

Il n'en démord pas: «*Il faut que la CSN s'améliore à ce niveau. Sinon, nous ne serons plus en mesure d'assumer nos responsabilités avec l'efficacité nécessaire pour assurer à nos membres la qualité de services qu'ils sont en droit d'exiger*».

Depuis le temps que cette question des territoires des conseils centraux est en débat, il lui semble que le dossier est clair. «*Le mouvement est maintenant mûr pour prendre une décision éclairée*», affirme-t-il. Il admet que la proposition mise de l'avant par le comité occasionne un certain nombre d'inconvénients. «*Mais ils apparaissent bien mineurs comparés aux avantages que tout le monde pourra y trouver*».

Le secrétaire général plaide en faveur d'une plus grande efficacité dans les interventions politiques faites publiquement au plan régional. «*Le poids et la crédibilité de nos interventions sont aussi liés à ce qu'on représente*», pense Michel Gauthier.

L'intégration des immigrantes par la formation professionnelle

Par Louis-Serge Houle



Camillia Surdulescou

La formation professionnelle: tout le monde en parle désormais, et non plus seulement les syndicats. Depuis quelque temps, le patronat aussi la situe aux premiers rangs de ses préoccupations. Dans SA perspective d'amélioration de la compétitivité des entreprises, bien sûr, mais ça, c'est une autre histoire, sur laquelle nous reviendrons sûrement. En attendant, il y en a d'autres qui ont compris que la formation professionnelle peut être utile à autre chose que ça, qui se sont retroussés les manches, ont innové, et ont gagné.



La grande majorité des femmes immigrantes qui arrivent au Québec peuvent difficilement se trouver du travail dans leur domaine parce qu'on ne leur reconnaît pas l'expérience qu'elles ont acquise dans leur pays et elles ne peuvent acquérir cette expérience parce qu'elles ont peu de possibilités de dénicher un emploi. Le moyen que nous avons trouvé pour briser ce cercle vicieux, c'est d'adapter les programmes de formation professionnelle existants aux besoins de ces personnes».

Camillia Surdulescou est chargée de projet à L'Hirondelle, un centre d'accueil interethnique qui intervient auprès du nouveau réfugié et du nouvel immigrant pour leur donner l'encadrement et l'orientation nécessaires afin de faciliter leur intégration dans la société québécoise. Elle constate que les problèmes d'intégration des femmes immigrantes dans la société sont intimement reliés au marché du travail. «Car, note-elle, on imagine mal comment elles peuvent s'intégrer harmonieusement à la société sans occuper un emploi convenable.

«Mais sans formation professionnelle adéquate, les femmes immigrantes ont peu de chances d'intégrer le marché du travail. Les difficultés qu'elles rencontrent sont beaucoup plus nombreuses que pour les Québécoises en général: équivalence des diplômes, demande d'expérience canadienne, manque de connaissance du milieu, problèmes liés à la connaissance de la langue, des moeurs, isolement, etc.»

Une partie du problème de l'intégration sociale des femmes immigrantes serait donc liée à la formation? «Exactement. Ces personnes se trouvent confrontées à une société

qui est différente de la leur et il faut leur donner les moyens pour s'adapter. La formation est un de ces moyens qui sert également à leur redonner confiance. Vous savez, on dit souvent que les immigrants quittent tout, sauf leur accent. Il est important de leur donner une chance».

Profil d'emploi

C'est en 1986, au moment où le centre participe à la Commission de formation professionnelle de la région de Montréal, que L'Hirondelle constate l'ampleur des problèmes auxquels sont confrontées plus particulièrement les femmes immigrantes en matière de formation. L'Hirondelle entreprend alors une recherche sur leurs besoins en formation, ce qui lui a par la suite permis d'élaborer un projet de réintégration à la société québécoise. Ce projet visait à donner une formation complète à 15 femmes immigrantes en vue de leur procurer un emploi stable.

«Nous avons interrogé plus de 130 femmes de la région montréalaise, appartenant à différentes ethnies, afin de savoir dans quels types d'emplois elles aimeraient travailler. Puis, nous avons établi une comparaison avec un certain nombre de métiers pour vérifier où il existait effectivement une pénurie de main-d'oeuvre. Le but de cet exercice était d'identifier une profession qui correspondait aux besoins de ces femmes dans un domaine où elles pouvaient trouver et garder un emploi».

Pour compléter cette recherche, le centre a étudié les grandes tendances du marché du travail et a eu recours à des prévisions de main-d'oeuvre, des rencontres avec des spécialistes en formation, en sélection du personnel ainsi qu'avec des conseillers en main-d'oeuvre. L'Hirondelle a également utilisé l'expertise qu'elle a acquise au niveau

de l'intervention auprès des personnes immigrantes, depuis ses dix ans de fondation.

Une grille des métiers où il existe une pénurie de main-d'oeuvre prévisible jusqu'en 1993 a ensuite été établie à partir de plusieurs facteurs: un taux de chômage bas, un écart entre l'offre et la demande d'emplois et l'existence de plans de formation.

Sur les sept métiers qui ont été retenus, L'Hirondelle a choisi celui de caissière dans une institution financière. *«Le choix de cette profession, souligne Camillia Surdulescou, est dû, en très grande partie, au fait que les caissières de ce genre d'institution oeuvrent dans un petit milieu de travail, ce qui facilite leur intégration. En plus des facteurs reliés à la pénurie de main-d'oeuvre dans ce secteur, nous avons aussi considéré les possibilités d'avancement qui s'offrent aux femmes ainsi que les plans d'équité d'emploi mis de l'avant par les institutions bancaires, ce qui peut constituer un certain avantage pour les femmes immigrantes.»*

Un projet innovateur

Les participantes au projet de réintégration ont été sélectionnées auprès de la clientèle de L'Hirondelle, ou d'autres organismes communautaires. Elles devaient répondre à un certain nombre de critères, dont la facilité de travailler avec les chiffres, avec le public, et posséder une certaine connaissance du français.

Le groupe a finalement été constitué de 15 femmes, âgées en moyenne de 28 ans, ayant un niveau de scolarité équivalent au secondaire V ou post-secondaire et possédant une expérience de travail pertinente dans leur pays d'origine: Arménie, Afghanistan, Bolivie, Burundi, Chili, Iran, Pologne, Portugal et Roumanie.

Pour répondre aux besoins spécifiques de ces femmes, L'Hirondelle a adapté des programmes de formation déjà existants. Ces cours étaient constitués de plusieurs volets: langue française, dynamique de vie et un stage en milieu de travail. *«L'aspect dynamique de vie a été très important pour faciliter l'adaptation des femmes au milieu de travail. Des spécialistes les ont aidé à reprendre confiance en elles ainsi qu'à communiquer avec la clientèle des institutions bancaires. Ce que nous*

avons tenté de faire, c'est de créer une atmosphère dans laquelle ces femmes se trouvent à l'aise».

Collaboration

L'Hirondelle a reçu l'appui de plusieurs organismes pour mener à terme son projet. Le Centre de formation professionnelle, le Centre d'emploi et d'immigration du Canada, la Commission des écoles catholiques de Verdun et des institutions bancaires ont permis aux participantes de recevoir une formation adéquate et de suivre un stage en milieu de travail essentiel à ce genre de projet. *«Les stages ont*



duré six semaines, au lieu de trois, et ont permis aux participantes de mieux connaître les tâches reliées au travail de caissière et de s'habituer au milieu de travail. Sans la collaboration et le soutien de ces partenaires, le projet de réintégration n'aurait pu être mené à terme ni devenir un succès».

Au fait, après les 32 semaines qu'a duré le projet, qui s'est terminé le 24 novembre dernier, 11 femmes se sont trouvées un emploi permanent et deux sont à contrat. *«Au cours des prochaines semaines, nous trouverons un emploi aux deux autres», promet Camillia Surdulescou, qui est déjà à préparer un projet similaire pour l'an prochain.*

Rencontre entre le personnel du centre L'Hirondelle et des immigrantes.

Sondage Sorecom

La population réproouve les sanctions de la Loi 160

C'est dans une proportion de 66% que la population du Québec estime que la perte d'années d'ancienneté prévue à la Loi 160 et actuellement appliquée aux travailleuses et aux travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux est une sanction non méritée.

Tout en reconnaissant que la suspension de cette sanction aurait un effet bénéfique sur le climat de travail et la qualité des soins, la population n'en demeure pas moins convaincue qu'une telle mesure ne pourrait de toute façon enrayer tout à fait l'amertume que ressentent les travailleuses et les travailleurs à l'égard de l'application des sanctions de cette loi.

C'est ce que révèle un sondage Sorecom mené pour le compte de la CSN, la CEQ et la FIIQ auprès d'un millier de personnes dans la semaine du 13 décembre 1989 et rendu public la semaine dernière par les trois organisations syndicales.

Sur l'ensemble des sanctions de la Loi 160 (réduction de traitement, arrêt de la perception de la cotisation syndicale à la source, perte d'ancienneté), 63% de la population croit qu'elles vont influencer négativement le climat de travail dans les établissements de santé et de services sociaux.

Ce que pense la population sur la Loi 160 vient à la fois confirmer et renforcer la position des travailleuses

La CSN devant le Sénat Des changements réclamés

Devant le comité spécial du Sénat qui étudie le projet de loi C-21, le 14 décembre dernier, des représentant-es de la CSN ont demandé le retrait de plusieurs articles de la réforme de l'assurance-chômage mise de l'avant par le gouvernement conservateur.

La vice-présidente de la centrale, Céline Lamontagne, a indiqué aux sénateurs que si le gouvernement n'apporte pas de changements majeurs au projet de loi tel qu'il est présenté, il contribuera à appauvrir une couche importante de la population dont les conditions de vie sont les plus précaires et les plus instables.

La CSN a notamment recommandé de retirer les articles de la réforme qui augmentent le nombre de semaines de travail nécessaires pour être admissible au régime, ceux qui diminuent la durée des prestations et ceux qui accroissent la sévérité des pénalités pour les travailleurs et les travailleuses qui quittent volontairement leur emploi ou qui se font congédier.

«Le projet de loi C-21 aurait pour effet d'exclure du régime de l'assurance-chômage plusieurs dizaines de milliers d'hommes et de femmes qui ne possèdent pas d'emploi stable et qui ont déjà des difficultés à se qualifier au régime actuel, a déclaré Céline Lamontagne. Les personnes qui oeuvrent dans les secteurs où le chômage est intermittent, dont la forêt, l'hôtellerie, la restauration, les pêcheries et la construction, seront non seulement exclus du régime, mais reléguées à l'aide sociale.»



Céline Lamontagne



Manifestation contre la Loi 160 en novembre dernier. De gauche à droite: Pierre Paquette, Lorraine Pagé, Gérald Larose, Diane Lavallée, Catherine Loumède et Ginette Guérin.

et des travailleurs du réseau ainsi que de leurs organisations syndicales qui, depuis le début de l'application de ces sanctions, dénoncent la profonde injustice de cette mesure sur l'ancienneté ainsi que les effets dévastateurs des sanctions sur le climat de travail et la qualité des soins à la population.

La légitimité plus forte que la légalité

Par ailleurs, le sondage Sorecom révèle que les Québécois considèrent majoritairement que la légitimité d'une grève est plus importante que sa légalité. Ainsi, si 79% des répondants estiment que les infirmières avaient de bonnes raisons d'aller en grève, si 53% opinent dans le même sens pour les autres catégories de personnel, 66% maintiennent cet avis en dépit du fait qu'il s'agissait de grèves illégales. Cette opinion semble d'autant plus une position de fond que le pourcentage favorable est le même, qu'il s'agisse des infirmières ou de l'ensemble des salarié-es du réseau.

Des services essentiels de qualité

Autre indication intéressante du sondage: la satisfaction envers les services essentiels donnés par les syndiqué-es pendant la grève. Les répondants qui ont eu connaissance de ces services essentiels de près durant la grève jugent leur qualité satisfaisante dans une pro-

portion de 70%.

Pour la CSN, la CEQ et la FIIQ, ce sondage démontre sans équivoque que le gouvernement libéral, par son intransigeance et son autoritarisme, s'isole de plus en plus. La perte d'ancienneté, en particulier, est jugée inacceptable non seulement par celles et ceux qui la subissent mais aussi par de nombreux éditorialistes, par des universitaires, par les organismes de défense des droits et libertés et maintenant, par la population elle-même.

Celle-ci, de toute évidence, n'a pas mordu à la campagne de peur et de dénigrement orchestrée par le gouvernement et les associations patronales sur l'état de la situation dans les établissements pendant la grève. La qualité des services essentiels donnés par les travailleuses et les travailleurs est hautement reconnue. Le gouvernement apparaît alors, encore ici, démesurément répressif avec une loi pénalisant, pour la vie, des syndiqué-es qui ont exercé un droit reconnu tout en s'assurant que cette situation ne mette pas en péril la santé et la sécurité de la population.

Ce sondage, ont insisté la CSN, la CEQ et la FIIQ en conférence de presse, devrait inciter le gouvernement à cesser de faire la sourde oreille et à revenir sur le chemin de la raison pour enfin travailler au rétablissement d'un sain climat de travail.

Nous ne serons jamais seuls

Voici l'essentiel d'un message reçu du Syndicat des employés de terminus du transport Voyageur de Montréal, rédigé au lendemain du retour au travail de ses membres, le 11 décembre dernier, suite à un long conflit ponctué notamment de l'utilisation massive de scabs.

«Merci d'abord aux membres des syndicats CSN de Voyageur. C'est avant tout à leur courage, leur détermination et leur abnégation que nous devons de retrouver ce bien parmi les plus fondamentaux des travailleurs: nos emplois.

«Merci aux camarades de tous les syndicats et de toutes les centrales qui ont concrétisé leur appui à notre lutte soit par des dons, soit par leur participation à des manifestations ou à des piquetages d'appui. Un merci particulier à nos «marcheurs-revendicateurs» d'une loi anti-scab au fédéral.

«Merci à l'équipe du Conseil central de Montréal. Leur disponibilité, leur sympathie et leur professionnalisme font que nous avons envers eux une dette de reconnaissance qui sera très difficile à acquitter.

«Merci à la FEESP pour les conseils et les longues heures de négociation et d'attente qu'ils ont consacrées au dossier Voyageur.

«Merci à l'exécutif de la CSN auprès duquel nous avons toujours trouvé une oreille respectueuse.

«Merci également à tous les autres qui ne sont pas mentionnés ci-haut; accordez à ces quelques lignes la valeur de remerciements personnels.

«Il est rassurant de savoir que face à des hommes comme Paul Martin Jr, nous ne sommes pas seuls, nous ne serons jamais seuls.»

Le Syndicat des employés de Terminus du transport Voyageur (CSN)

Rencontre historique dans la construction

Une rencontre sans précédent dans l'industrie de la construction a eu lieu, le 13 janvier dernier à Drummondville, lorsque les responsables de la mobilisation, provenant des trois associations syndicales représentatives, ont élaboré ensemble des moyens de pression à mettre de l'avant pour faire progresser les négociations pour le renouvellement de la convention collective des 110 000 travailleurs de la construction.

Au cours de la journée, plus de 300 militants, officiers et salariés de la CSN-Construction, de la FTQ-Construction et du Conseil provincial des métiers ont mis leurs dissensions de côté pour trouver des solutions aux problèmes vécus par l'ensemble des travailleurs de l'industrie.

Selon le secrétaire général de la CSN, Michel Gauthier, ce rassemblement est un signe de maturité chez les associations syndicales concernées. «Pour la première fois au Québec, des membres des trois plus importantes associations syndicales dans la construction ont discuté de la nécessité de développer des liens de solidarité entre tous les travailleurs et de faire front commun pour améliorer la convention collective».

Un premier pas avait été franchi, en juillet dernier, lorsque la coalition a déposé un cahier de demandes communes à la table de négocia-

tion. «Mais la rencontre du 13 janvier marquera à jamais les négociations dans la construction», a prédit Michel Gauthier. Les intervenants ont

mule d'ancienneté et un régime de sécurité du revenu. Le décret prend fin le 30 avril prochain.



«La rencontre du 13 janvier marquera à jamais les négociations dans la construction.»

été unanimes à souligner la nécessité d'exercer ensemble les moyens de pression pour obtenir satisfaction aux revendications et forcer l'Association des entrepreneurs en construction du Québec à négocier cette fois plus qu'une entente partielle. Cette année, les travailleurs veulent une négociation touchant l'ensemble des articles de la convention collective.

Les principales demandes de la coalition, qui représente quelque 100 000 travailleurs, sont la réduction du temps de travail, l'abaissement de l'âge de la retraite à 55 ans, une for-

Paniers de Noël: plus de 36 000 \$

La sixième édition de la campagne des «paniers de Noël» pour les familles des grévistes et des lock-outés de la CSN a permis de recueillir pas moins de 36 500\$, cette année.

Dans un contexte où la perception des cotisations syndicales a été rendue plus difficile par l'application des sanctions de la Loi 160, nous pouvons estimer avoir atteint notre objectif. La générosité des équipes de travail et des organismes affiliés à la centrale, des conseils centraux, des fédérations et des syndicats a fait en sorte que les familles de nos membres en conflit ont pu passer avec les leurs une agréable journée de Noël. Grâce à cette campagne, nous pouvons dire que, cette année encore, ce fut, pour reprendre notre slogan, Noël pour tout le monde!

S'abonner? Quelle bonne idée!

À l'heure des coupures effectuées aveuglément par nos gouvernants dans les services publics jugés non rentables, les activités de l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA) n'en deviennent que plus précieuses. L'ICEA intervient dans des dossiers d'éducation populaire comme l'alphabetisation et participe à plusieurs projets internationaux. La CSN s'intéresse de près aux activités de l'ICEA et y collabore à l'occasion.

Comme tous les groupes populaires, l'ICEA connaît des difficultés de financement. Comment lui venir en aide? En s'abonnant à son *Bulletin de liaison* bimensuel, ce qui constitue en même temps un excellent moyen de se procurer une information essentielle et inédite en matière d'éducation des adultes. L'abonnement annuel est de 7\$ pour les individus et 10\$ pour les institutions. S'adresser à:

Bulletin de liaison de l'ICEA
506 est, rue Ste-Catherine, bureau 800
Montréal, Qué., H2L 2C7

Congés de maternité

Bourassa doit tenir parole!

Le lundi 15 janvier, une quarantaine de travailleuses en garderie membres de la FAS-CSN ont accueilli Robert Bourassa, à son arrivée au Buffet Crystal, à Montréal, où il se rendait pour le lancement de la campagne de souscription de l'Hôpital Sacré-Coeur. Cette manifestation visait à interpeller directement le premier ministre pour qu'il intervienne auprès du président du Conseil du trésor afin que le régime de congé de maternité prévu pour les travailleuses en garderie entre immédiatement en vigueur.

En juin dernier, le gouvernement convenait avec les syndicats de travailleuses en garderie d'améliorer substantiellement le programme de congé de maternité de ces travailleuses en

le rendant semblable à celui qui existe dans le secteur public québécois. Ce programme devait entrer en vigueur le premier janvier dernier. Mais voilà que quelques jours avant l'entrée en vigueur du régime, le porte-parole du gouvernement, monsieur Boily, annonçait que l'application du programme serait retardée.

Les travailleuses se demandent si le gouvernement ne tente pas actuellement de récupérer sur leur dos une partie des 300M\$ qu'il semble vouloir recouvrer d'ici la fin de son exercice financier, le premier avril 1990.

Si, d'ici là, rien n'est fait, ce sont 65 travailleuses, parmi les syndiquées CSN, que le gouvernement pénalisera financièrement. Elles ne pourront ainsi profiter plei-



Dur de la feuille, ou dur de comprendre?...

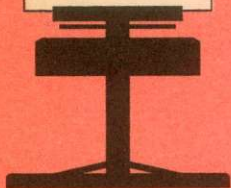
nement du congé de maternité auquel elles sont en droit de s'attendre.

Pour les travailleuses en garderie, il va sans dire qu'il est inacceptable que le gouvernement ne respecte pas sa parole et qu'il change ainsi, à la dernière minute, les règles du jeu comme bon lui semble. Sans ce programme, ces travailleuses qui accoucheront prochainement recevront lors de leur congé de maternité seulement 60% de leur salaire brut au lieu

du 93% promis. Pourtant, plusieurs intervenants dans ce dossier, dont le gouvernement, ont déjà admis que les salaires de ce secteur étaient sous-évalués avec une moyenne de 8,60\$ l'heure en 1988. Il va sans dire que cette différence dans les prestations de maternité aura un impact réel sur leur revenu.

Rappelons que la CSN représente 145 garderies regroupant plus de 2000 membres.

Avis de recherche



Pour compléter la recherche nécessaire au tournage d'un film sur l'histoire des femmes, la réalisatrice Sophie Bissonnette désire recueillir des informations et des témoignages de femmes sur les conditions de travail dans l'industrie du vêtement dans les années 30 à Montréal (notamment en rapport avec la grève de 1937), ainsi que dans l'industrie de guerre dans les années 1939-45 (notamment dans les usines de Saint-Henri, Saint-Paul-l'Ermitte, Sainte-Thérèse, etc).

Vous connaissez quelqu'un qui a travaillé dans ces usines à cette époque? Contactez Lisette au (514) 598-0502.

Pour Beethoven et les autres

Que possèdent en commun des individus tels Saint-Paul, Jules César, Alexandre le Grand, Napoléon, Beethoven et Charles Dickens? Rien, sinon le fait que ces personnages célèbres étaient tous des gens épileptiques.

Bien sûr, toutes les personnes épileptiques ne sont pas Beethoven. Mais la très grande majorité de ces individus peuvent, avec un peu de compréhension, mener une vie active et productive. Pour eux-mêmes, pour la communauté dont ils font partie et à laquelle ils désirent s'intégrer le mieux possible.

Les gens qui vivent l'épilepsie affrontent dans leur vie quotidienne des préjugés ancrés depuis des millénaires dans les superstitions et un rejet social de leur condition. Pourtant, l'évidence des recherches médicales témoigne du fait que l'épilepsie ne correspond aucunement à une déficience intellectuelle ou à une lacune quelconque au niveau de la santé mentale.

Ne croyez-vous pas que l'on devrait, au niveau de l'attribution d'un emploi,

concentrer son attention sur les compétences d'une personne et non sur ses incapacités?

Renseignez-vous auprès

de la Ligue de l'épilepsie du Québec, 3175 ch. Côte Ste-Catherine, Bureau 4839, Montréal, Qué., H3T 1C5, Tél: (514) 342-6877 / 6878.

Un bien gros prix...

Décidément, le hasard fait curieusement les choses! Qui aurait pensé qu'il décernerait le prix du tirage de la clinique de sang du RETAQ-CSN, le 18 décembre dernier, à Madame Lyne Lapointe, une infirmière de la FIIQ, ex-membre de la CSN?

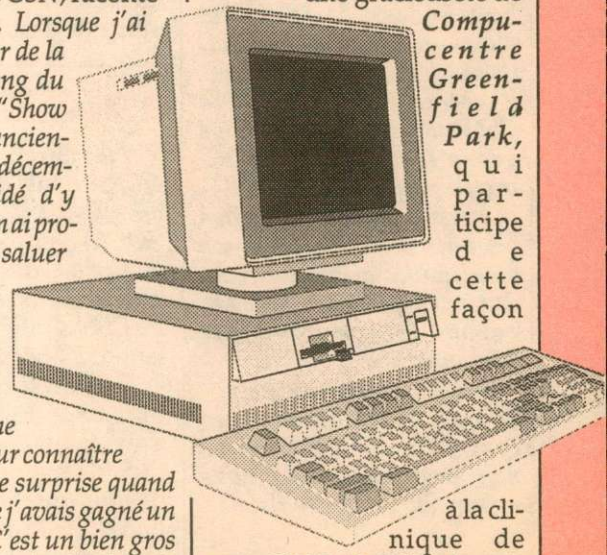
«J'ai conservé de bonnes relations avec la CSN, raconte la gagnante. Lorsque j'ai entendu parler de la clinique de sang du RETAQ, au "Show rock sur l'ancienneté" du 15 décembre, j'ai décidé d'y participer. J'en ai profité pour aller saluer mes amis!

«En donnant mon nom pour le tirage, je ne me suis même pas arrêtée pour connaître le prix. Quelle surprise quand j'ai appris que j'avais gagné un ordinateur! C'est un bien gros prix pour un simple don de sang!»

Rappelons que ce prix,

d'une valeur de 3800\$, est une gracieuseté de

Compu-centre Greenfield Park, qui participe de cette façon

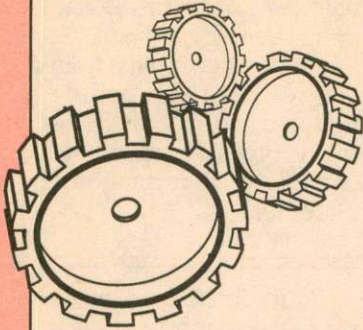


à la clinique de sang RETAQ-CSN depuis quatre ans.

Bienvenue!

Reynolds à Ste-Thérèse

Avec une imposante majorité, les 140 travailleurs de la Reynolds à Ste-Thérèse ont rompu, le 3 janvier dernier, une alliance vieille de



29 ans avec les Métallos pour adhérer à la CSN. C'est, entre autres, le désir d'en finir avec des mesures anti-démocratiques qui les y a poussés, après que les Métallos eussent, sans consultation, ordonné la fin d'une grève de solidarité, abandonné 160 griefs et puisé 6001\$ dans la caisse du syndicat pour acquitter des frais de cour.

Ces travailleurs transforment l'aluminium en cadres de fenêtres, mâts de bateaux, etc.

Fagen et fils

Les 19 travailleurs de la compagnie Fagen et Fils, à St-Pierre-de-Sorel, ont eux aussi adhéré à la Fédération de la métallurgie. C'est un premier syndicat pour les camionneurs, les grutiers, les manoeuvres et les soudeurs d'une des plus vieilles entreprises de récupération de ferraille et de produits métallurgiques de la région industrielle Sorel/Tracy.

Leco

Le syndicat des quelque 30 employés de la compagnie Enseignes Leco de Drummondville a reçu son certificat d'accréditation en décembre dernier. Il s'agit d'un premier syndicat pour ce groupe de travailleurs, affilié à la Fédération de la métallurgie de la CSN.

Quatre Saisons

Le Syndicat des employés de l'ingénierie de télévision Quatre Saisons regroupant 140 travailleuses et travail-



leurs, a reçu son accréditation du CCRT le 15 décembre 1989; les procédures avaient duré neuf mois.

Le nouveau syndicat regroupe notamment les techniciens d'entretien technique, aux opérations et à la production, les monteurs et les caméramen. Les employé-es de l'ingénierie de Quatre Saisons rejoignent ainsi les journalistes, lecteurs, animateurs, réalisateurs, assistants à la réalisation et chercheurs, qui avaient adhéré à la CSN et sa Fédération des communications en janvier 1987.

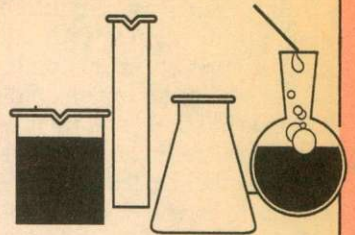
Radio Nord et Radio La Sarre

En décembre dernier, les 127 employé-es de Radio Nord et Radio La Sarre, syndiqués depuis 1958 à l'Association nationale des employés et techniciens en radio-diffusion (NABET), ont choisi, avec une confortable majorité, d'adhérer à la CSN.

Ce syndicat regroupe notamment les employé-es de bureau, journalistes, réalisateurs, opérateurs, techniciens, rédacteurs, animateurs, disothécaires, commis au routage, réceptionnistes et employé-es d'entretien aux stations CFVS-TV et CKVD-MA à Val d'Or, CHAD-MA à Amos, CKLS-MA à La Sarre, CKRN-TV, CFEM-TV, CKRN-MA et CHLM-MF à Rouyn-Noranda.

Teinturiers de T-R

Les 36 travailleurs de Teinturiers MGS à Trois-Rivières ont décidé, en décembre dernier, de se donner un



syndicat CSN afin d'en finir avec l'arbitraire patronal, le taux élevé d'accidents du travail et d'améliorer leurs salaires. Déjà, l'employeur a réagi en congédiant l'un d'entre eux.

Ces travailleurs, en majorité des hommes, teignent des vêtements pour des chaînes de magasins et pour des gros entrepreneurs en textile.



Les quelque 125 employé-es du Nouvel Hôtel (l'ex-Dorchester-Roussillon), situé Boulevard René-Lévesque, à Montréal, se sont prononcés à scrutin secret, le 7 décembre, dans une proportion de 89% en faveur d'une affiliation à la CSN. Ils étaient membres du Local 31 depuis 1986. Le nouveau syndicat représentera tous les métiers qu'on retrouve dans l'établissement. Notons qu'une grande partie du personnel est composée de travailleuses et de travailleurs d'origine haïtienne, jamaïcaine et latino-américaine.

À propos des PNPV

Attention: certains employeurs utilisent les programmes d'aide aux salariés comme outils de gestion! «Afin d'éviter que ces programmes destinés à aider les travailleuses et travailleurs ne se retournent contre eux, il est important que le syndicat soit impliqué. La participation du syndicat garantit que l'intégrité et le respect des personnes dans le besoin seront sauvegardés», explique Marlène Lamontagne, présidente du Syndicat des travailleuses et travailleurs des Pavillons du Nouveau Point de Vue (PNPV). Les syndiqué-es CSN des PNPV in-

vitent les syndicats à venir les rencontrer afin de profiter de leur expérience en cette matière. Une occasion d'offrir leur appui à ce syndicat qui a entrepris de relancer les PNPV.

Pour de plus amples informations sur la problématique de l'alcoolisme et autres toxicomanies, les services offerts par les PNPV ou les programmes d'aide aux salarié-es: Marlène Lamontagne ou Luc Arguin au syndicat (514) 652-3981, au Conseil central du Haut-Richelieu (514) 348-4965 ou ligne directe de Montréal (514) 444-1006.

Comment dire?

L'expression «nez à nez» signifie face à face, ou encore: face à face et à l'improviste. Ex.: En sortant de l'hôtel, il s'est retrouvé nez à nez avec son rival. C'est à tort que l'on emploie «nez à nez» au sens de «à égalité», ou égaux dans la lutte. Il faut donc éviter de dire, dans une lutte électorale, que deux partis ou deux candidats se trouvent «nez à nez». On dira plutôt qu'ils sont à égalité, ou égaux dans la lutte, ou encore égaux dans les sondages.

Tiré du journal *Le 30*, par Camille Chouinard du Service de linguistique de Radio-Canada.

Au-delà des mythes

Josée est horticultrice, Gail, technicienne en chimie analytique, Anne-Marie est ingénieure et Anita, pelli-culeuse. Toutes ont en commun le fait d'exercer un métier non traditionnel. Mais qu'en est-il de leurs conditions de travail et de formation, de leur taux de satisfaction, des obstacles qu'elles ont dû surmonter? Leur destinée ne peut-elle que s'aligner sur le succès foudroyant de la grande fonceuse ou l'échec dramatique de la malchanceuse?

Afin de cerner davantage le sujet, le ministère de l'Éducation du Québec a entrepris, en 1986, une recherche auprès de 851 jeunes femmes diplômées du secondai-

re, du collégial et d'université et exerçant un métier non traditionnel, c'est-à-dire comptant 33,3% ou moins



de travailleuses. Le résultat vient de paraître sous le titre «*Au-delà des mythes: les hauts et les bas des travailleuses non traditionnelles*».

Le rapport de recherche,

où s'insèrent de nombreux tableaux statistiques, comprend quatre sections: les caractéristiques socio-démographiques des travailleuses, leur vécu dans un métier non traditionnel, leurs années de formation et les recommandations faisant suite à l'enquête.

Satisfaction

La majorité de ces femmes, y apprend-on, proviennent d'une famille à statut socio-économique faible ou moyen et ont une mère au foyer. La plupart d'entre elles bénéficient d'un emploi permanent à temps plein et de jour, et rares sont celles qui trouvent à se plaindre de conditions ou d'activités présumément liées à l'emploi non traditionnel (travaux exigeants, force physique requise, surcharges de

travail, etc) ou d'un environnement sexiste. Enfin, neuf travailleuses sur dix se disent satisfaites ou très satisfaites de leur emploi.

Mais... il demeure une minorité qui doit composer avec des collègues hostiles ou des politiques discriminatoires. Pour celles-là et les autres à venir, qu'il faut souhaiter de plus en plus nombreuses, l'étude propose des mesures et des attitudes susceptibles d'améliorer les conditions de formation et d'emploi.

Pour obtenir un exemplaire du rapport-synthèse: Coordination à la condition féminine

Ministère de l'Éducation
1035 rue de la Chevrotière,
24e étage
Québec, G1R 5A5

Le français au travail *ça s'impose!*

Organisé conjointement par diverses organisations patronales et syndicales, le «*Mérite 1990*» est en quelque sorte un concours qui a pour but d'identifier et de faire reconnaître les initiatives prises dans les milieux de travail pour favoriser l'utilisation du français. Cet événement existait auparavant mais il s'adressait particulièrement au monde de l'éducation. Cette année, la participation à cette activité a été élargie à tous les milieux de travail.

En plus d'être honorés dans le cadre d'une cérémonie officielle, le 5 mai prochain à Québec, les gagnantes et les gagnants recevront des prix honorifiques et leur initiative sera publiée et diffusée à l'automne 1990.

Qui peut y participer?

Toute personne qui exerce une activité dans un milieu de travail peut présenter sa candidature, individuellement ou collectivement, en remplissant le formulaire de participation prévu à cet effet. Le guide de participation sera expédié dans les syndicats CSN.

Les projets admissibles

Les initiatives soumises pour le Mérite 1990 sont de tous ordres: elles peuvent concerner les communications, les relations de travail, l'exécution des tâches, etc. Mais pour être admissibles, elles doivent avoir été réalisées concrètement dans les milieux de travail entre le 1er janvier 1987 et le 31 décembre 1989.

Nous invitons fortement tous nos syndicats CSN à participer au «*Mérite 1990*». Vous trouverez de plus amples informations concernant ce concours en consultant le guide de participation. Vous pouvez aussi contacter la personne responsable du dossier de la francisation au Service de l'information de la CSN (514) 598-2168.



Salut Henri!

Imprévisible comme toujours, notre camarade Henri Jalbert a décidé de se «mettre au vert», après dix ans de généreux, créatifs, fidèles, innombrables et compétents services rendus aux membres de notre centrale, en tant que journaliste au Service de l'information. Ceux et celles qui le connaissent personnellement - et ils sont nombreux - comprendront que l'espace nous manque ici pour décrire le personnage, auquel notre attachement sincère ne peut, malgré tout..., que demeurer loyal.

Henri se lance donc dans la jungle de la «pige». À quasi 45 ans, faut quand même le faire! Mais plus rien ne nous étonnera de lui...

C'est pourtant lui qui a eu la surprise de trouver récemment tous les membres de son équipe de travail qui l'attendaient dans un restaurant de Montréal pour lui témoigner leur amitié et lui souhaiter la meilleure des chances. Il s'en est trouvé fort aise, comme à l'habitude, et comme le démontre la photo ci-haut.

Au plaisir, camarade!

Qui va chercher Giselle à 3h45?

En cette époque où nous nous interrogeons sur les principales causes de la dénatalité, *Qui va chercher Giselle à 3h45?* est un documentaire d'actualité. Par les divers témoignages présentés dans ce film, la réalisatrice Sylvie Groulx pose des questions essentielles: y a-t-il incompatibilité fondamentale entre le travail et la maternité? Quelle est la place réservée aux enfants et à la famille dans notre société? Pourquoi la «parentalité» est-elle si peu valorisée dans notre société? Le désir d'avoir des enfants est-il disparu? Si oui, est-ce dû aux conditions de vie aberrantes entourant la maternité qui découragent les femmes? Les modèles sont-ils immuables? Les espoirs sont-ils permis?

«Le privé est politique». C'est ce que les femmes se disaient, au milieu des années 70, tout en menant leurs luttes. Par ce slogan, elles exprimaient haut et fort le lien intrinsèque entre ce qui se passe dans la famille, entre les hommes, les femmes et les enfants..., et ce qui se passe en dehors de la famille, que ce soit en politique, sur le marché du travail, etc... Il fallait dénoncer publiquement cette situation mais surtout, il fallait la changer.

Quinze ans plus tard, qu'en est-il? Si *Qui va cher-*

cher Giselle à 3h45? nous rappelle inévitablement des luttes du passé, ce film vient aussi nous dire que pour les femmes, le dilemme enfant/carière est toujours là, mais aussi celui de savoir si, oui ou non, nous aurons des enfants.

Une réflexion qui ne part pas à zéro. Préoccupées par le sort réservé aux mères sur le marché du travail, les journalistes France Paradis et Francine Pelletier discutent, à l'écran, du chemin parcouru depuis l'apparition du féminisme: «*Depuis vingt ans, on a permis aux femmes de ressembler aux hommes, d'accéder à des postes de pouvoir. Mais le contraire n'est*

pas vrai. On n'a pas permis aux hommes de ressembler aux femmes. Et surtout, on n'a pas permis aux femmes d'avoir les deux privilèges... C'est-à-dire travailler et avoir des enfants...».

Qui va chercher Giselle à 3h45? est un documentaire produit par l'ONF, en 16 mm, d'une durée de 55 minutes. Il sera présenté du 13 au 16 février prochains au Complexe Guy-Favreau,

200, boulevard René-Lévesque ouest à Montréal. Les projections seront suivies d'une discussion. Le film est aussi disponible sur vidéocassette. Il peut être loué ou acheté auprès des cinémathèques de l'ONF. Un numéro à retenir: 1-800-363-0328.



Un budget pour les autres

Voilà déjà une décennie, le Syndicat des chargés de cours de l'UQAM décidait de participer à la campagne d'alphabétisation au Nicaragua en versant une semaine de cotisations par membre.

Le 21 avril 1980, l'assemblée générale votait une politique d'appui recueillant 10% du budget total du SCCUQ et classant les mouvements de solidarité internationale au rang des bénéficiaires. Depuis, le SCCUQ a alloué une aide financière à des organismes oeuvrant en Bolivie et au Mexique, à Solidarnosc, etc. Pour l'année 1988, la Brigade UQAM-Matagalpa (Nicaragua) a reçu 1000\$ du Syndicat des chargés de cours de l'UQAM, et la tournée de femmes du tiers

monde organisée par l'AQOCI, 2000\$.

Le 22 février 1989, l'assemblée générale du SCCUQ adoptait la mise sur pied d'un fonds de solidarité commun aux syndicats de chargés de cours de la FNEEQ-CSN (6000 membres), haussant par le fait même à 15% le poste budgétaire solidarité. Les questions de solidarité internationale constituent, pour les chargés de cours de l'UQAM, un sujet familier dont leur bulletin traite régulièrement, tout comme les témoins invités à leurs assemblées générales. «*Les besoins des autres les préoccupent beaucoup*, déclare Laurie Girouard, responsable du dossier. *Les propositions d'aide internationale recueillent 95% des voix!*»

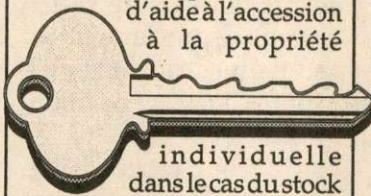
D'ici l'an 2000

50 000 logements sociaux à Montréal!

Le conseiller municipal et membre du conseil exécutif de la Ville de Montréal John Gardiner a annoncé, à la fin de la dernière année, que l'administration du maire Jean Doré mettra 50 000 logements sociaux à la disposition des résidents de la métropole d'ici l'an 2000. C'est ce qu'on apprend en feuilletant l'édition de décembre du *Frapru* frappe encore, le bulletin du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU).

M. Gardiner a fait savoir que la Ville a décidé de hausser le nombre de logements

sociaux de 40 000 à 50 000, de renoncer à lever le moratoire empêchant la conversion des logements locatifs en condominiums et, finalement, de ne pas accorder d'aide à l'accession à la propriété



individuelle dans le cas du stock de logements existant.

Cette victoire, le FRAPRU l'attribue à la mobilisation dont ont fait preuve les différents groupes de défense des locataires depuis un an.

Vigilance

La direction de l'organisme entend poursuivre son travail en proposant à la Ville les «*moyens concrets pour réserver les terrains et les immeubles nécessaires*». De plus, elle compte bien indiquer à l'administration municipale «*les actions politiques à poser pour obtenir les crédits nécessaires de Québec et d'Ottawa*». Le FRAPRU a l'intention de faire connaître ses propositions à une table de concertation que la Ville voudrait mettre sur pied prochainement.

Le bulletin du FRAPRU

nous apprend aussi qu'entre 1981 et 1986, le coût des loyers a augmenté de 62% au Québec; que le prix moyen d'une maison neuve est passé de 56 000 \$ en 1983 à 110 000 \$ en 1988; que le coût du condo neuf, lui, a grimpé, durant cette période, de 47 000 \$ à 104 000 \$; et que l'accession à la propriété a tendance à stagner: le nombre de ménages propriétaires est en effet passé de 53,3% en 1981 à 54,7% en 1986, pour une faible hausse de 1,4%.

Pour recevoir *Le FRAPRU frappe encore*, écrire au FRAPRU, 1212 rue Panet, Montréal, Qc, H2L 2Y7

Soleil, opulence et esclavage

par Clément Trudel*

Cest un empereur, Napoléon III, qui disait: «la pauvreté ne sera plus séditeuse quand l'opulence ne sera plus oppressive». Plus près de nous, Frantz Fanon était prêt à affronter le risque de l'anéantissement «pour que deux ou trois vérités jettent sur le monde leur essentielle clarté».

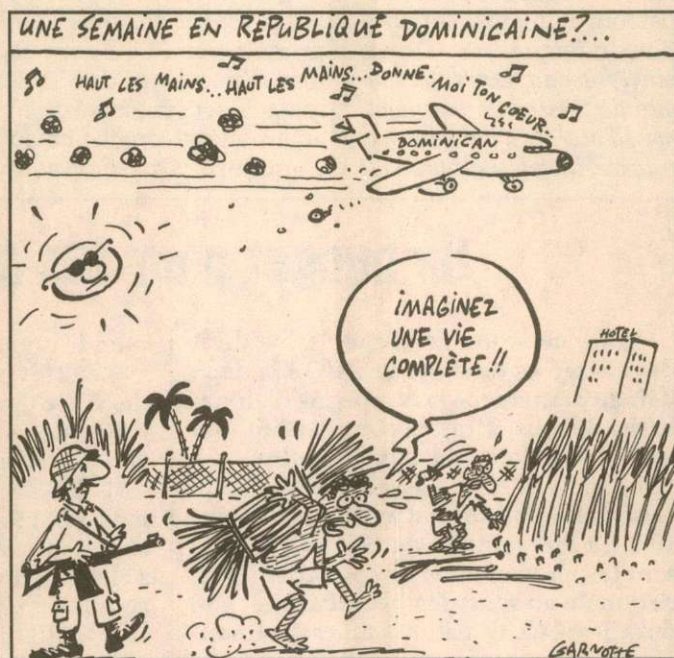
J'ai été choqué que Claude Charron, qui a, en général, de bons dossiers à son émission *LE MATCH DE LA VIE*, passe une heure entière à l'antenne à vanter les succès de Québécois ayant réussi en République Dominicaine... sans glisser ne serait-ce qu'une phrase sur l'existence abjecte qui est faite dans les «bateys» de cette même République à des centaines de milliers d'Haïtiens traités en sous-hommes, en esclaves. De quoi je me mêle? Faire la leçon à quelqu'un qui a trop bien cerné son sujet et nous fait saliver sur ces gentilles plages flanquées de restaurants dont certains sont téléguidés par un quatre étoiles des Laurentides?

Je me souviens du film de Michel Régnier, *Sucre Noir* (ONF), diffusé pourtant à une heure de grande écoute, aux *Beaux Dimanches*; courageuse contribution sur un sujet quasi tabou. Je me souviens des multiples rapports de l'OIT sur l'inhumanité des conditions faites à ces esclaves de la fin du 20e siècle - le dernier de ces rapports remonte à juin 1989. Je rends hommage au courage d'intellectuels do-

minicains qui osent élever la voix pour qu'un minimum de dignité soit rendue aux coupeurs de canne à sucre exploités par une société d'État (CEA) ayant comme principal client les États-Unis d'Amérique. Tous éléments que s'évertue à

opté pour une belle arche surmontée du sinistre ARBEIT MACHT FREI (le travail vous rendra libres) donnant accès aux camps de concentration nazis.

Et l'on parle depuis peu de nos «étudiants migrants» aguichés



répandre le Comité québécois pour la reconnaissance des droits des travailleurs haïtiens en République Dominicaine. Avec quel succès? Dany Laferrière, Luc de la Rochelière, les centrales syndicales, des mouvements de solidarité internationale ont appelé en octobre au boycott des plages dominicaines. Je demeure sceptique, même si on a recueilli au-delà de 25 000 signatures pour appeler notre ministre des Affaires extérieures à faire pression. Ce coin de soleil demeure pour l'instant la destination préférée des Québécois, c'est tout comme si on se foutait de ces «intouchables»... comme si, en 1943, le tourisme avait

par 90 clubs de voyages sur les campus et dans les cegeps. À ces carabins, je crie: bronzez, vos économies durement acquises vous y donnent droit, mais ne vous comportez pas en jeunes privilégiés insensibles aux inégalités criantes. Si vous choisissez le soleil de la République Dominicaine, sachez que c'est un astre souillé où l'on produit un «sucre couleur de sang» comme le proclament les campagnes de sensibilisation. Déjà, en 1965, quand le peuple de là-bas en eut assez d'être pressuré, il s'en prit aux symboles de l'opulence arrogante - la Royal Bank of Canada comptait parmi les cibles de mécontentement... - avant que

des GI's envoyés par le président Johnson n'interviennent pour que soit éloigné du pouvoir le «gauchiste» Juan Bosch et pour que Joaquin Balaguer soit assuré de régner.

Cette année, le 6 mai, les Dominicains iront voter. Balaguer, à 82 ans, aveugle, est toujours là, aux commandes: depuis le succès de la grève générale de juin dernier, on lui accorde toutefois peu de chance de remplir un sixième mandat à la présidence. Ce qui risque de ne pas changer, c'est que «malgré les dénégations officielles, l'industrie sucrière (dominicaine) continue à bénéficier, avec la complicité des autorités civiles et militaires des deux pays (Haïti et République Dominicaine) du trafic clandestin de coupeurs de canne haïtiens (braceros) payés 1,50 \$ par jour pour un travail épuisant sous la surveillance de gardes armés» (L'état du monde, 1989-1990).

Oui, la pauvreté peut devenir séditeuse dans de telles conditions. Les zones franches attirent de plus en plus de faiseurs de fric, sans qu'augmentent vraiment, au fil des ans, les chances des Dominicains d'accéder à une existence améliorée. Tourisme et sucre sont les deux sources principales d'oxygène pour l'économie de la République Dominicaine? L'espoir est peut-être, qu'un jour, le consensus sera acquis dans les pays bien nantis pour doser cet oxygène, le rationner au besoin jusqu'à ce que les décideurs (qui ne sont pas tous à Santo Domingo) entendent raison. Pour que soient enfin affranchis 200 000 - certains disent même 600 000 - serfs.

* Clément Trudel est journaliste au journal *Le Devoir*.



Jeunes travailleurs tchèques manifestant à Prague en décembre dernier

Le monde

Liberté chérie!

Comment ne pas se réjouir de ce qu'un vent de liberté ouvre la présente décennie? Rappelons les grandes dates qui, en quelques mois, ont bouleversé l'Histoire. Le 24 août, le Polonais Tadeusz Mazowiecki devient le premier chef de gouvernement non communiste à l'Est. Le 6 octobre, en Hongrie, le XIV^e Congrès se saborde en votant la mort du Parti socialiste ouvrier hongrois. Le 9 novembre, le Mur de Berlin s'ouvre, premier pas vers une réunification des deux Allemagnes. Le 13 décembre, on met fin, en Bulgarie, au rôle despotique du Parti. Le 19 décembre, le dissident Vaclav Havel est élevé à la présidence de la Tchécoslovaquie. Le 21 décembre, l'émeute gagne une Roumanie exsangue et abat la dictature.

Puis, il y a ces élections au Brésil et au Chili, à la mi-décembre, qui portent au pouvoir Fernando Collor de Mello et Patricio Aylwin, scrutins qui auront au moins le mérite d'éloigner les militaires du pouvoir.

Cette marche vers le progrès n'est due ni aux dirigeants d'État, si longtemps conciliants à l'égard des dictatures, ni aux réseaux d'information dont l'indifférence à la misère fait maintenant place à la volonté de rentabiliser les événements. Non, ce vent de liberté a pris naissance lors de manifestations durement réprimées, au fond des cachots où le courage anonyme osait affronter les bourreaux. Ce vent de liberté accompagnait ceux et celles qui franchissaient les barbelés, il était dans la voix d'intellectuels courageux, dans les textes de penseurs condamnés à l'exil, dans les résolutions d'organisations populaires et syndicales clandestines.

Ontario

Le droit d'organiser

La Cour suprême de l'Ontario a jugé, en décembre, que le droit des travailleurs de rencontrer des organisateurs syndicaux en des lieux appartenant à une compagnie prime sur le sempiternel argument du droit à la propriété privée. Dans cette cause qui remontait à 1984 et qui opposait la corporation Cadillac Fairview au «Retail, Wholesale and Department Store Union», le juge Sydney Robins confirmait une décision du Ontario Labor Relations Board. On ne sait si la cause atteindra la Cour suprême du pays.

Israël

La paix matraquée

Le 31 décembre, quelque 15 000 manifestants, Palestiniens, Israéliens et sympathisants d'Europe et d'Amérique, ont formé une chaîne humaine pour la paix autour de Jérusalem. Mais un drapeau palestinien a été brandi, geste illégal là-bas. La troupe a chargé: 50 arrestations, 160 blessés suite aux attaques à la matraque, aux gaz et aux canons à eau.

Suisse

Pas si sages...

La Suisse, on le sait, est un pays prospère; le produit national brut par tête est le plus élevé au

monde (25 000\$ selon les chiffres de l'OCDE) et le chômage n'atteint que 0,6% de la population active. La Suisse est aussi un pays où la paix sociale règne: les grèves, qui faisaient perdre en moyenne plus de 190 000 journées de travail par année entre 1918 et 1927, n'ont occasionné que des pertes moyennes de 2 000 journées par année entre 1972 et 1987.

C'est que, dans ce pays de six millions et demi d'habitants, où le taux de syndicalisation atteint 30%, on signe, depuis cinquante ans, des conventions «pour le bien commun des employeurs et des travailleurs». En 1937, on décida en effet que les grèves et les lock-out seraient bannis et qu'on résoudrait selon la bonne foi les différends et les conflits. Cette première dans l'industrie de la métallurgie s'étendit, en 1950, à l'ensemble du secteur privé avec le résultat que l'on sait. Très sages, les Suisses, direz-vous? Oui, bien sûr. Mais ce qui épate, ce sont ces poussées d'idées avant-gardistes, comme ce référendum du 26 novembre dernier pour l'abolition complète des forces armées dans le pays. Lancée voici trois ans par quelques membres des Jeunesses socialistes, la proposition reçut l'appui de 30% de la population!



Tu y crois.
Aide-la!

PARLONS MÉDIAS ÇA PRESSE!



par Jacques Guay

Un ambassadeur qui a le sens des affaires

Saviez-vous que le mari de la gouverneure-générale du Canada, M. Maurice Sauvé, a servi d'intermédiaire dans la vente de la Consolidated-Bathurst à la Stone Container de Chicago?

Mieux, qu'il aurait touché quelque 3 M\$ en honoraires pour ses services?

Si vous lisez les pages économiques de nos grands journaux, particulièrement celles de *La Presse*, vous n'en avez sûrement rien su.

En fait, à ma connaissance, le seul journal qui ait fait mention du rôle de M. Sauvé dans cette vente, près d'un an plus tard, c'est l'hebdo *Les Affaires* dans sa livraison du 9 décembre dernier.

À l'époque, début 1989, cette transaction avait causé une grande commotion dans les milieux d'affaires et politiques québécois.

Les éditorialistes de Power, excusez, de *La*

Presse, les Dubuc et Adam tout particulièrement, reprochaient à la Caisse de dépôt d'avoir refusé de céder Domtar à M. Desmarais. Comme nous n'étions pas gentils pour M. Desmarais, il vendait aux étrangers.

C'est aussi l'hebdo *Les Affaires* qui, dans sa livraison du 30 septembre 89, reproduisait un passage d'un livre écrit sur la Caisse de dépôt où les porte-parole de cette dernière expliquent comment il s'agissait plutôt, selon eux, d'un coup de force de Power pour obtenir un cadeau de quelques centaines de millions \$ à même les fonds de la Caisse.

Dans ce livre, *La Machine à milliards*, l'histoire de la Caisse de dépôt et placement du Québec, l'auteur Mario Pelletier explique que Power profitait alors de ses médias pour l'appuyer dans sa campagne d'opinion publique.

À ma connaissance, *La Presse* n'a pas relevé cette autre version du coup de la Consol.

Mieux vaut probablement lire un hebdo spécialisé dans le domaine économique et écrit pour les gens d'affaires que nos quotidiens, en apparence neutres, pour être bien informé.

Mais revenons à M. Sauvé. C'est dans un dossier consacré à la vente de Steinberg que *Les Affaires* a mentionné, dans un article secondaire, en bas de page, le rôle qu'il a joué dans la vente de la Consolidated. Il fallait se rendre jusqu'au dernier paragraphe.

Le texte expliquait que M. Sauvé avait servi «d'ambassadeur» de l'acquéreur Michel Gaucher auprès des soeurs Steinberg.

**MAURICE NE VOULAIT PAS DÉPENDRE DE MOI!
HEY, QUE LES HOMMES SONT DONC INDÉPENDANTS!**

Son intervention aurait été «capitale».

Et je cite textuellement le paragraphe qui suit:

«Maurice Sauvé n'en est pas à ses premières armes comme entremetteur corporatif. Au tout début de 1989, il avait agi comme intermédiaire entre Stone Container de Chicago et Power Corporation lors de la vente de Consoli-

dated-Bathurst à la société américaine. M. Sauvé aurait alors recueilli des honoraires de 3M\$ ».

Ex-militant actif de la Fédération libérale du Québec à l'époque de la Révolution tranquille, ex-ministre libéral par la suite à Ottawa, notamment des Terres et Forêts, réfugié à la Consolidated-Bathurst comme président lors de son abandon de la politique, M. Sauvé semblait s'être retiré de tout lors de la nomination de son épouse au poste de représentant de la Reine au Canada.

Il semblait résigné au sort d'époux de la première dame du Canada. On ne le voyait plus qu'à côté ou derrière elle lors des rencontres officielles. Il souriait avec bonhomie, plus effacé que le prince Philip, à la manière des mairesses d'antan.

Il souriait sans doute à son emploi «d'ambassadeur» du monde des affaires. Ou encore «d'entremetteur corporatif».

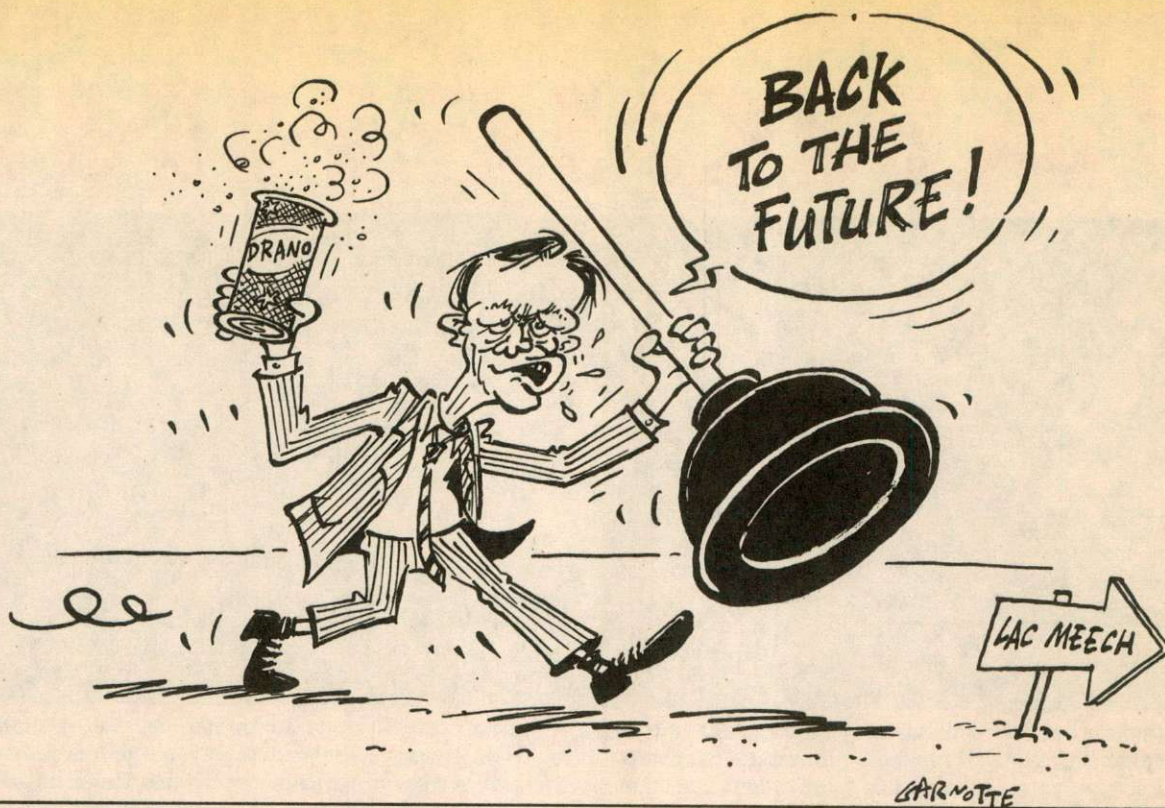
Notez comme gentiment ces choses-là sont enfin dites, un peu à la sauvette, et pas reprises par les autres médias.

L'information était probablement sans intérêt, contrairement aux honoraires de M. Sauvé, car autrement, bien sûr, nos médias l'auraient relevé.

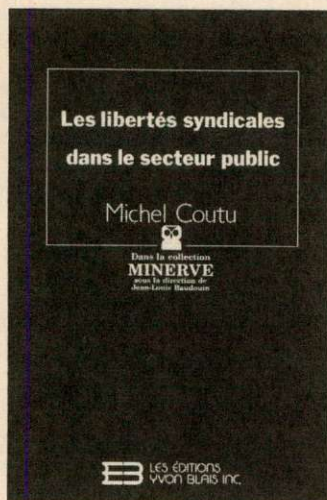
Je dois avoir personnellement l'esprit bien mal tourné. Heureusement, sans doute, que le journalisme actif m'a abandonné.

Je crois bien que je vais continuer de lire *Les Affaires*.





Que font les chartes de nos libertés?



Coutu, Michel, *Les libertés syndicales dans le secteur public*, Les Éditions Yvon Blais Inc., 240 pages, 29,95\$

Chantal, Jean-Guy et l'avortement, Alliance-Québec et la Loi 101, Irving-Toys et la publicité à la télévision, le port obligatoire de la ceinture de sécurité, les témoins de Jéhovah qui refusent d'adhérer à un syndicat à cause de leur religion, le droit de grève dans le secteur public,

l'imposition des salaires par le gouvernement, les services essentiels et la Loi 160.

Vous vous demandez sans doute ce que tous ces sujets hétéroclites ont en commun!

Il s'agit de la Charte canadienne des droits et libertés et de la Charte des droits de la personne du Québec.

On en parle surtout lorsque la Cour suprême rend ses décisions. Elles sont en train de modifier lentement, mais inexorablement, les rapports des personnes entre elles et l'ensemble des rapports sociaux.

Quelle est leur influence sur les droits et libertés syndicales?

Michel Coutu, dans son livre *Les libertés syndicales dans le secteur public*, apporte quelques réponses à ces questions.

La première partie traite des normes internationales du travail et des organismes internationaux: le Bureau inter-

national du travail (BIT), l'Organisation internationale du travail (OIT), la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU, la Charte sociale européenne.

C'est évidemment, de par sa nature même, une partie un peu aride à lire, même si elle a un certain intérêt. Quand on prend connaissance des principes généraux de ces normes internationales, particulièrement celles qui concernent les rapports de l'État et de ses salariés, et qu'on connaît les comportements de nos gouvernements, on constate que Gérard Filion avait raison lorsqu'il disait qu'il faut s'appuyer fortement sur nos principes, ils finiront bien par céder.

La deuxième partie est plus intéressante parce que plus proche des questions qui nous concernent.

Elle traite de la liberté d'association et du droit à l'égalité appliqué aux

libertés syndicales.

Petite minute juridique en passant: la Charte canadienne prévoit, à l'article 1, que les droits et libertés peuvent être restreints dans des limites qui soient raisonnables et justifiables «dans une société libre et démocratique».

Dans cette deuxième partie, l'auteur, à l'aide des décisions des tribunaux, explique comment cette notion est appliquée aux libertés syndicales.

Malgré les apparences, ce livre ne s'adresse pas qu'aux «savants juristes». Je le recommande à toutes celles et tous ceux qui, pour des raisons de culture personnelle ou d'utilité dans leur travail, s'intéressent à ce que les Chartes font de nos droits syndicaux. Il est à souligner également que la bibliographie contenue dans ce livre peut être fort utile.

Alain Ferland

Noël sous le signe de L'ANCIENNE

MUSIQUE



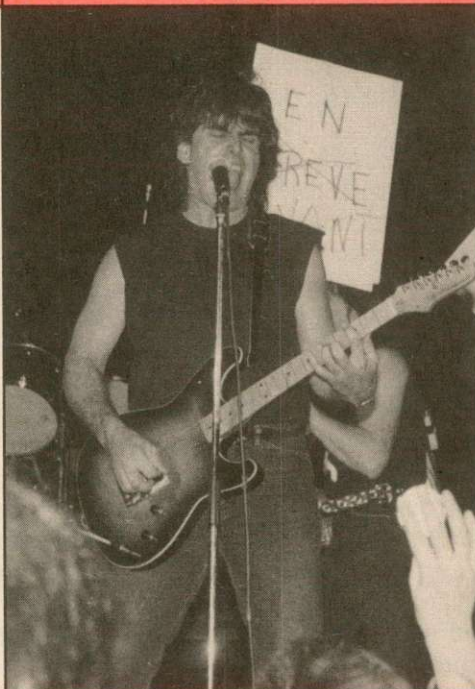
Première à monter sur les planches de la scène aménagée pour l'occasion, Geneviève Paris a, tout en douceur, charmé et conquis l'assistance.

Paul Piché a fait plaisir à plusieurs en y allant des chansons qui l'ont rendu populaire, dont un bon nombre de pièces engagées, notamment *J'aurai jamais 18 ans* et *L'escalier et la rame*. Sur notre photographie, en plus de Paul Piché, on reconnaît un talentueux bassiste d'expérience (avec Octobre, Michel Rivard, et autres): Mario Légaré.

À titre d'invité surprise, le chaleureux Richard Séguin n'a pas déçu les 2 300 personnes présentes. Il a chanté *Demain, demain*, *Journée d'Amérique*, *Protest Song* et une pièce contre la Loi 160. Sur notre photographie, Séguin est accompagné d'Emilie Lévesque-Séguin, Guillaume Fauteux et Caroline Harpin.

Rarement a-t-on vu un Noël se fêter à «l'ancienneté rock». Eh bien! cela s'est produit en 89, le 15 décembre au soir plus exactement, à l'aréna Maurice-Richard de Montréal.

Plus de 2 300 personnes en provenance des quatre coins du Québec ont répondu au rendez-vous. Un spectacle rock enlevé avec les Michel Pagliaro, Geneviève Paris, Paul Piché et Richard Séguin, invité surprise qui réservait aussi une surprise à son public avec une chanson sur la Loi 160, composée spécialement pour l'événement! De quoi donner un



Michel Pagliaro a servi un rock authentique, fort en décibels et très musclé, aux 2 300 personnes qui ont assisté au spectacle. «Pag» a interprété, entre autres, *Dangereux*, *Émeute dans la prison*, *On fabrique des bombes* et, à la demande des participants des Cantons de l'Est, *J'entends frapper*.

regain d'énergie pour continuer de résister aux trois sanctions de la Loi 160 qui sévissent contre les 100 000 membres de la CSN dans le réseau de la santé et des services sociaux.

Ce spectacle rock a été une immense fête de solidarité qui a permis la réunion de travailleuses et de travailleurs des secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux, ainsi qu'un bon nombre de membres du secteur privé.

Merci Geneviève, Michel, Paul, Richard, les musiciens et les techniciens!

**Michel Crête
et Thérèse Jean**

ROCK

La lyre de Néron Le piccolo de Bourassa

L'histoire veut qu'au cours du terrible incendie qui ravagea Rome en 64 avant Jésus-Christ, l'empereur Néron, du haut de son balcon, admirait le spectacle en jouant de la lyre; on lui prêtait en effet un petit côté artiste qui savait s'exprimer quand ça chauffait.

Robert Bourassa a lui aussi un petit côté artiste; alors que depuis quelques semaines, plusieurs urgences auraient dû retenir son attention, le premier ministre, obnubilé par l'échéance du Lac Meech, est devenu Le Grand Absent de la politique québécoise. «*Mais où donc est Robert Bourassa?*», demande-t-on par toute la contrée. Il passe ses jours et ses nuits hanté par le besoin de sauver une coquille vide qui se présente sous la forme d'une indéfinissable société distincte.

Ironiquement, ce fameux symbole qui représentait jusqu'à ce jour la construction de cet incompréhensible pays - le chemin de fer - est en train de s'écrouler, entraînant dans sa chute des centaines d'emplois et provoquant au Québec des répercussions économiques extrêmement négatives. Il faut en convenir: il y a du pit-bull sous les airs d'épagneul du ministre Benoît Bouchard.

Au Québec, les dépenses de santé représentent 18,9% du budget; au Canada, c'est 22% et en Ontario, 25,2%. Résultat: le 10 janvier, 556 lits étaient fermés dans les hôpitaux de Montréal. Un lit fermé pour cause de budget, c'est moins inquiétant qu'un lit fermé pour cause de grève, c'est bien connu. De son côté, l'Association des hôpitaux estime qu'il faudrait au moins 300M\$ pour les réparations d'urgence dans les établissements. *Mais où donc est Robert Bourassa?*

Pendant qu'en 1989 il se créait 187 000 emplois au Canada, dont 88 000 en Ontario, le Québec en perdait 3 000. *Mais où donc est Robert Bourassa?* Pas à l'Assemblée nationale en tout cas; on n'y aura siégé que trois semaines en neuf mois quand reprendront ses travaux, en mars ou avril.

Le président du Conseil du Trésor Daniel Johnson est à la chasse dans tous les ministères pour couper 300M\$ d'ici trois mois. Au même moment, Ottawa annonce des coupures dans les paiements aux provinces. Québec y perd 250M\$. *Mais où donc est Robert Bourassa?* Non! Il n'est pas là pour entreprendre la bataille contre Ottawa. Cela pourrait froisser l'ami Brian et nuire au Lac Meech.

La réforme de l'assurance-chômage est à la veille d'être appliquée. Chômeuses et chômeurs du Québec y perdront 347M\$ par année. Rejetées par le régime, ces personnes se retrouveront à l'aide sociale et c'est le budget du Québec qui écopera. Là non plus, Robert Bourassa n'engage pas la bataille avec Ottawa. Il lance plutôt ses super boubou macoutes aux troussees des assistés sociaux, pour leur arracher 255M\$.

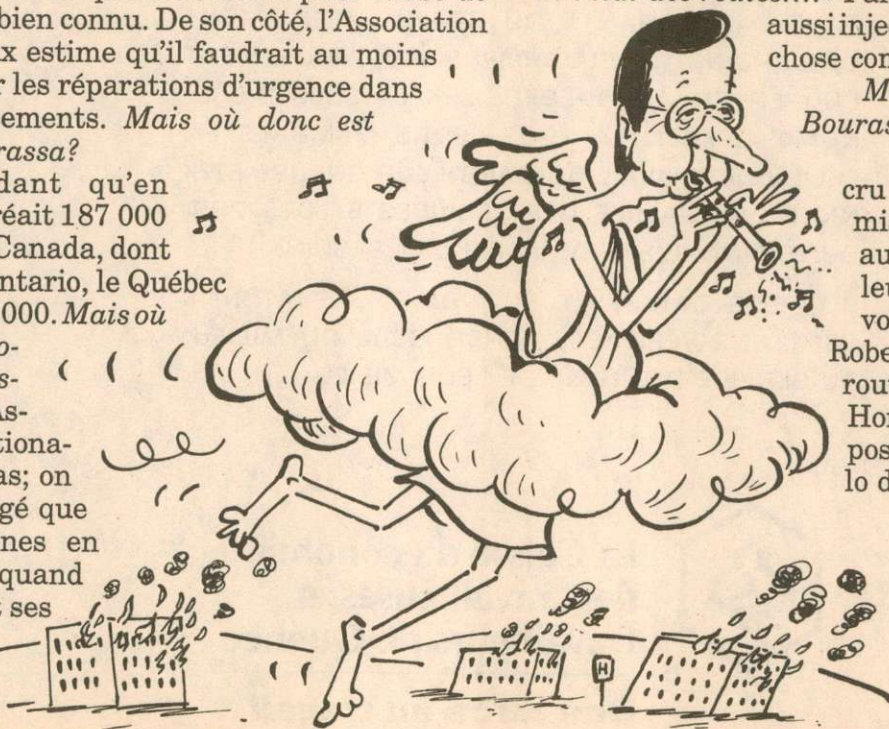
Daniel Johnson renie une entente signée en juin avec les éducatrices de garderies: 250 à 300 d'entre elles ne pourront bénéficier des dispositions pour les congés de maternité qui devaient entrer en vigueur le 1er janvier. Mais ça ne nuit pas au Lac Meech.

On pourra trouver suspecte la récente conversion du ministre Paradis aux vertus environnementalistes; il n'en affirmait pas moins que son ministère n'avait plus les moyens d'assurer la santé publique. Appelé à commenter, M. Bourassa versait dans le surréalisme: «*Sans parler de l'état des routes!...*» Paraît-il qu'il faudrait là aussi injecter d'urgence quelque chose comme 300M\$.

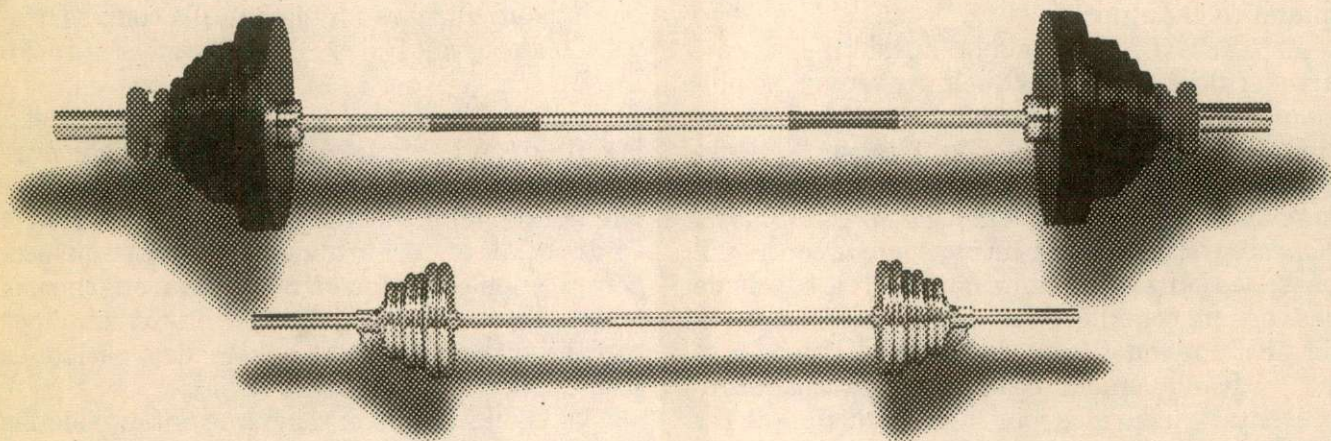
Mais où donc est Robert Bourassa?

Ceux qui avaient cru voter pour un économiste respecté et aguerri auront la surprise de leur vie. Au moment où vous lirez ces lignes, Robert Bourassa sera en route pour Budapest, en Hongrie, où l'attend un poste de joueur de piccolo dans l'orchestre local.

Michel Rioux



C ONNAISSEZ-VOUS VOTRE FORCE?



AVEC UN ACTIF CUMULÉ DE 1,3 MILLIARD \$ ET PLUS DE 300.000 MEMBRES RÉPARTIS DANS PLUS DE 700 ENTREPRISES OEUVRANT AU QUÉBEC, LES CAISSES D'ÉCONOMIE DESJARDINS SONT UNE FORCE EN PLEIN DÉVELOPPEMENT.

PARTIE INTÉGRANTE DU GRAND MOUVEMENT DESJARDINS, LE PLUS IMPORTANT MOUVEMENT COOPÉRATIF AU QUÉBEC, LES CAISSES D'ÉCONOMIE OFFRENT À TOUS LEURS MEMBRES EN MILIEU DE TRAVAIL OU DANS LEUR GROUPE ETHNIQUE, LA GAMME DES SERVICES ET DES PRODUITS FINANCIERS DONT ILS ONT BESOIN.

OUI, LES CAISSES D'ÉCONOMIE DESJARDINS SONT UNE VÉRITABLE FORCE ISSUE DU MILIEU, AU SERVICE DES GENS DE LEUR MILIEU.



**La Caisse d'économie
des travailleuses et
travailleurs de Québec**

Une force au travail